

THAON

JANVIER 2019

le Thaon qui bouge



Document ARTEA

JULIEN EXTENSIO 06.17.00

12 SEPT 2018

Aménagement de la Grande Rue à Thaon

SUPERFICIE DU TERRAIN	8900 m ²
SUPERFICIE DU PLANCHER	
HAUTEUR DE LA CONSTRUCTION	

DOSSIER EN MAIRIE DE THAON



Présentation 2019

MAIRIE DE THAON :

15 grande Rue - 14610 THAON
Tél. : 02.31.80.01.36
Fax : 02.31.08.29.39
Site internet : mairiethaon14.fr
Courriel : mairiethaon14@wanadoo.fr

Le secrétariat de mairie
est assuré par :

Mme Annie CRESTE
Mme Nadine HARACHE
Mme Véronique BEAUQUESNE

Piéton Municipal :

Mme Élisabeth LETESSIER

Ouverture au public :

Les lundi - mardi - vendredi de 16h à 18h
Le mercredi de 9h à 12h
Le jeudi de 17h00 à 18h30
(Juillet / août : fermé les mardis et jeudis)

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

LE PERSONNEL DE L'AGENCE
Mme Véronique BEAUQUESNE
Mme Bénédicte GRANDIN

Ouverture au public :

du lundi au vendredi :
De 10h à 12h et de 16h à 19h
Le samedi : 9h30 à 12h30

PERMANENCE DU MAIRE :

Monsieur Richard MAURY
Le lundi de 18h00 à 19h00 et sur rendez-vous

PERMANENCES DES ADJOINTS :

Mme Anne-Marie BELIARDE,
Chargée des affaires sociales et petite enfance
Le jeudi de 17h30 à 18h30

M. Emmanuel GOSSIEAUX,
Chargé de l'urbanisme et des finances
Le mardi de 18h00 à 19h00

Mme Annie MICHEL,
Chargée des sports- loisirs-culture et du personnel des écoles
Le vendredi de 17h00 à 18h00

M. Jean-Claude BAYEUX,
Chargé des travaux et de l'environnement
Le mercredi de 10h30 à 12h00

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS :

M. Jean-Pierre ISABEL,
Chargé des bâtiments communaux.

Mme Isabelle BONAMY,
Chargée des affaires scolaires, enfance -jeunesse
Sur rendez-vous

CONSEILLERS MUNICIPAUX :

M. Claude PERONNE
M. André LETELLIER
M. Claude HAMEL
Mme Dominique JOCKUM
Mme Dorothée PITOIS
Mme Vanessa GUEGUEN
M. Guillaume CUBERO
Mme Janine KERSPERN

Communauté Urbaine

Caen la Mer Normandie

16 rue Rosa Parks - 14000 CAEN

Le conseil communautaire se réunit régulièrement dans l'hémicycle pour débattre et voter sur les sujets dont il a la compétence

- Aménagement et urbanisme réglementaire
- Transports et déplacements
- Infrastructures
- Développement économique, numérique, recherche, enseignement supérieur et emploi
- Environnement, développement durable et gestion des déchets
- Cycle de l'eau
- Culture et sports



Le mot du Maire

Chers Concitoyens,

Les grands élus (députés et sénateurs) vous le diront, le meilleur mandat et le plus efficace qu'ils aient exercé, c'est celui de maire. Pourquoi alors environ 50% des maires de communes rurales de moins de 5000 habitants ne souhaitent pas briguer un autre mandat ?

Là est toute la question ...

Mes premiers mots seront tout d'abord pour celles et ceux qui ont été confrontés ou durement éprouvés par les aléas de la vie tels que la maladie, la perte de proches ou d'emploi et je leur souhaite de trouver les forces nécessaires afin de surmonter ces épreuves.

Notre belle commune de Thaon poursuit son chemin dans l'épanouissement et la modernité, nous nous battons au quotidien afin d'embellir ou faciliter la vie des Thaonnais, ici pour allonger le réseau du gaz ou prévoir un aiguillage afin de mieux distribuer la fibre dans le village, là pour obtenir une subvention, ailleurs pour faire appliquer un règlement d'urbanisme à définir et c'est notre devoir d'étudier et de faire avancer chaque dossier individuellement. Thaon, c'est toujours la Vieille Eglise dans son écrin de verdure propice à la méditation, à la réflexion, au repos, au jogging ou à la lecture selon vos idées du moment.

Vous découvrirez dans l'ouvrage de l'AVET un tableau de Guillaume-François-Gabriel Lépaule (1804-1886) daté de 1826, peintre français de l'école de Barbizon, découvert par François Saint-James.

Enfin, un des points dominants pour la Municipalité reste le développement harmonieux des lotissements pour le maintien des effectifs scolaires et aussi pour permettre aux différents acteurs de notre village de progresser chacun dans leur domaine.

URBANISME

Ce sont les dernières péripéties avant le dépôt de notre révision du Plan local d'Urbanisme.

Nos marges de manœuvre n'étant malheureusement pas extensibles, le schéma de cohérence territoriale de Caen métropole et le plan local d'habitat de Caen la Mer ne nous permettront aucun débordement.

Le contournement de l'agglomération pour les engins agricoles par l'ancienne avenue du Château ne se fera pas avant la réfection de la Grande Rue. Le Tribunal Administratif a jugé qu'il existait une sous-évaluation manifeste des acquisitions à réaliser telles qu'elles pouvaient être raisonnablement appréciées à l'époque de l'enquête publique et ce, malgré l'ordonnance d'expropriation que nous avons obtenue par le Tribunal de Grande Instance de Caen.

BATIMENTS COMMUNAUX

La micro crèche verra le jour en 2019. Située dans le périmètre des écoles près du restaurant scolaire, elle permettra d'accueillir simultanément 10 enfants de 0 à 3 ans. La gestion des équipements, avec une participation importante de la commune, sera confiée au groupe «Léa et Léo» qui œuvre à l'épanouissement des enfants depuis 2007.

Les «nounous» ne seront pas oubliées puisqu'elles disposeront d'un nouveau local dédié aux activités du «Relais Assistants Maternels», il sera inauguré avec la micro crèche.

Est également à l'étude l'agrandissement de la Médiathèque promis depuis plusieurs années : encore un peu de patience pour cet équipement qui s'intégrera dans le réseau de Caen la mer à l'horizon 2023.

Enfin, nous travaillons sur l'aménagement d'un City-Stade Michel Hidalgo, programmé sur plusieurs années. Le premier élément sera le City-Park lequel fait déjà l'objet d'une subvention du Département.

PERSONNEL MUNICIPAL

La gestion des écoles nous étant entièrement revenue, nous avons dû revoir la distribution des postes concernant les agents. Ainsi, 4 agents contractuels sont devenus stagiaires de la Fonction Publique Territoriale avant leur titularisation l'année prochaine ; 2 autres agents titulaires à temps partiel sont désormais à temps complet depuis le 1er octobre 2018 et 1 nouveau contrat à temps partiel a été signé le 1er septembre 2018 pour le local jeunes.

VOIRIE

L'avant-projet et le plan de financement de notre opération «revitalisation du centre bourg» ont été adoptés par le conseil communautaire de Caen La Mer. Les travaux de la Grande Rue débuteront en avril prochain. Grâce à une aide de l'Etat, nous avons réussi à programmer la totalité des travaux, de la rue du Bigard jusqu'au château.

Dès la fin de cette année, les Thaonnais pourront enfin se déplacer en toute sécurité tout au long de la Grande Rue.

QUELQUES EVENEMENTS DE 2018

Grâce à la salle d'exposition Michel Frérot et l'aménagement facile de la Maison du Temps Libre, nous avons pu faire bénéficier les Thaonnais et autres visiteurs de spectacles et conférences, la plupart à titre gratuit, et ce tout au long de l'année 2018.

Plusieurs pièces de théâtre pour petits et grands ont séduit l'assistance, et les associations thaonnaises ont rivalisé d'ingéniosité pour offrir des soirées à thème. Enfin, pour clore l'année 2018 en beauté, le Téléthon fut un grand moment de partage et de convivialité : art floral, karaoké, balades, tartiflette, photos, tombola, country, concert etc. et tout cela au profit de la recherche sur les maladies génétiques.

Toujours à l'Espace Frérot, se sont tenues de belles expositions telles que la Normandie Monumentale, les expos photo de «Surface sans Cible» sans oublier l'assemblée générale des Amis de la Vieille Eglise de Thaon (un superbe ouvrage sortira en début d'année 2019).

QUELQUES-UNES DES MANIFESTATIONS DE 2019

Soyez au maximum informés des événements de la vie thaonnaise ! Abonnez-vous gratuitement au flyer «Le Thaon Presse», vous le recevrez par mail : veronique.mairiethaon@orange.fr ou venez le chercher, il est à votre disposition chez les commerçants de la commune et à l'Agence Postale. Quelques manifestations sont d'ores et déjà programmées : des pièces de théâtre, un concert original par l'Orchestre Régional de Normandie le vendredi 1er mars, le 75ème anniversaire du 6 juin 44 célébré comme il se doit avec divers concerts dont celui de «Jazz Melon» le vendredi 7 juin, la fête du village le dernier week end de juin, les nombreuses soirées proposées par le Thaon des Loisirs et les autres associations du village. Ouvrez le bulletin, lisez-le, le programme y est détaillé dans son intégralité ; site web : mairiethaon14.fr.

REMERCIEMENTS & VŒUX

Mon vœu principal est que la France retrouve vite sa sérénité. La municipalité de Thaon continuera à être présente et proche de ses administrés pour faciliter leur vie quotidienne auprès des services municipaux, des commerçants toujours accueillants et des associations dynamiques. Ainsi que je le fais chaque année, je remercie tous les acteurs de la vie thaonnaise, élus, agents, enseignants, bénévoles et celles et ceux que je ne peux citer, la liste serait trop longue, mais qui se reconnaîtront.

Le Maire, les Adjoints, les Services de la Mairie et les Conseillers Municipaux, souhaitent à chacune et à chacun d'entre vous, une très heureuse et très paisible année 2019.

Richard Maury

Relais assistants maternels

Cela fait un an que les assistantes maternelles travaillant à Thaon ainsi que les enfants qu'elles accueillent et les parents qui les emploient ou qui sont en recherche d'un mode d'accueil bénéficient des services du Relais Assistants Maternels dénommé : « **Relais petite enfance L'Escale** ».

Ce RAM est le fruit d'un partenariat entre la commune de Thaon, le SEEJ (Syndicat à vocations multiples Education Enfance Jeunesse) et la Mutualité Française Normandie SSAM. Il bénéficie du soutien financier des communes, de la CAF du Calvados et du Conseil départemental.

Le « Relais petite enfance L'Escale » couvre les communes de Thaon, Le Fresne Camilly, Secqueville en Bessin (quartier faisant partie de la commune nouvelle de Rots), Bretteville l'Orgueilleuse, Sainte Croix Grand Tonne, Brouay, Putot en Bessin, Le Mesnil Patry (quartiers faisant partie de la commune nouvelle de Thue et Mue).



Le RAM est un service public gratuit destiné aux professionnels petite enfance pour l'accueil individuel et aux parents employeurs ou en recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant.

C'est un lieu d'information, d'orientation, d'écoute, de professionnalisation, de rencontre, d'échange, d'animation.

Pour une recherche de mode d'accueil, un renseignement sur le contrat de travail, un besoin d'échanger, une question, une inscription pour un temps collectif ou une réunion, les personnes sont reçues au bureau situé 3 rue Loïk Cavelllec sur la commune de Thue et Mue (quartier de

Bretteville l'Orgueilleuse).

Pour une matinée collective en période scolaire avec les enfants, les personnes sont reçues un vendredi sur deux à la salle polyvalente de l'école primaire de Thaon et les autres jours (sauf le mercredi) dans la salle spécialement adaptée aux tout-petits enfants près du bureau du RAM.

Des temps spécifiques pour les parents employeurs et leurs enfants ont lieu ponctuellement pendant les vacances scolaires ou le samedi matin. Un Journal est édité régulièrement dans lequel on trouve notamment un article autour de la petite enfance et le calendrier des rencontres collectives.

Contact : Madame Christine Gauchet

Le bureau est ouvert le mardi et jeudi après-midi.

Téléphone : 02 31 26 05 76

e-mail : ram.escale@mf-normandie.fr

Informations sur le site :

www.seej.fr rubrique relais petite enfance

La micro-crèche et le relais assistants maternels de Thaon

Anne-Marie BELIARDE, maire-adjoint, vice-présidente du CCAS



Document Artea (non contractuel)

La Municipalité de Thaon se doit d'accompagner le développement de la Commune en offrant à tous ses habitants les commodités et services attendus dans celle-ci. La garde des petits est une réelle préoccupation pour les parents qui travaillent (85 % des ménages du village travaillent à deux).

En rejoignant la Communauté Urbaine de Caen la Mer, notre Commune a retrouvé de nombreuses compétences dont celle de la Petite Enfance.

Dix assistantes maternelles sont actuellement en activité dans notre village et deux départs prochains en retraite vont réduire l'offre d'accueil. Depuis 2015, nous n'avons pas de nouvelle demande d'agrément.

Enfin, nous ne disposons pas d'offre de garde collective.

A partir de ce constat, La Municipalité a étudié la possibilité de construire une structure d'accueil pour les tout petits :

une micro crèche (10 berceaux) et un local spécialement aménagé pour accueillir les ateliers du relais assistants maternels. (Les parents et les assistantes maternelles bénéficient des services du Relais Assistants Maternels l'Escale dont le siège est à Bretteville-l'Orgueilleuse).

Nous avons choisi d'implanter cette structure à côté du restaurant scolaire.

La micro crèche fonctionnera sous le régime de la PSU : Ce statut permet à toutes les familles d'accéder à ce mode de garde. Les prestations CAF sont directement réglées au prestataire, la famille n'assumant que le reste à charge.

La Commune ne gèrera pas elle-même la micro crèche. Un cahier des charges et un règlement de consultation ont été établis en vue de signer une convention de concession pour la gestion et l'exploitation d'une micro crèche.

A l'issue des publications légales et de l'étude des offres (4 offres), la Société Léa et Léo dont le siège est à Hérouville-Saint-Clair a obtenu le marché.

La Commune s'engage à attribuer une subvention d'équilibre au concessionnaire, qui sera, en partie, remboursée par la CAF dans le cadre d'un contrat « Enfance jeunesse ».

En ce qui concerne le bâtiment, nous avons travaillé avec le Cabinet d'architecture « ARTEA ». Les esquisses ont évolué au fil des nombreux échanges entre la Protection Maternelle et Infantile, la Caisse d'Allocations Familiales et le prestataire Léa et Léo.

Avec des plans aboutis, le permis de construire, déposé fin septembre, est actuellement en cours d'étude.

Ce projet, d'un coût hors taxe de 394 713 €, est finançable par l'Etat et la Caisse Nationale d'Allocations Familiales. L'Etat nous a notifié son accord pour une subvention de 156 598 €. La CNAF ne nous a pas encore notifié sa participation mais le montant escompté est de 162 000 €.

Nous atteignons ainsi le financement maximum soit 80 % du projet. La Commune aura donc une dépense de 76 115 € à sa charge.

Si la micro crèche et le local Assistants Maternels sont prêts à voir le jour c'est grâce au travail d'une équipe investie : merci Monsieur Maury de m'avoir confié son « pilotage », merci Josiane et Christine pour vos conseils quant à l'aménagement du relais assistants maternels, merci à Isabelle Bonamy (conseillère déléguée), Catherine Rivière (habitante du village, avec expérience « Petite enfance »), Emmanuel Gossieaux (adjoint chargé des finances), Annie, Nadine nos secrétaires dont l'aide

a été précieuse pour la rédaction des demandes de subventions, le cabinet ARTEA pour son écoute et sa patience (5 esquisses... avant le plan final), Julie Legoupil, notre technicienne conseillère à la CAF, Anne Le Soudier, puéricultrice à la PMI et, bien entendu, l'équipe dirigeante de Léa et Léo, Frédéric Thomas et Anne-Marie Debelle avec laquelle nous savons que notre micro crèche sera un lieu d'éveil et d'épanouissement pour assurer à nos tout petits un bon départ dans la vie.

Notre crèche s'appellera AÏNA, qui signifie VIE en Malgache. Avec une pensée pour ces enfants qui vivent de l'autre côté de la planète et trouvent chez AÏNA ENFANCE ET AVENIR, l'accueil et l'humanité qui leur permettent de sortir de la pauvreté et d'accéder à l'éducation.

LÉA & LÉO



Anne-Marie DEBELLE



Frédéric THOMAS

L'enfant est au cœur du projet éducatif : ses besoins d'affection, de découverte et d'apprentissage sont pris en compte dans un environnement pensé pour lui avec le respect des phases de développement et du rythme de chacune et chacun, sur les principes de la libre motricité.

Les professionnelles (toutes de la Petite Enfance) apportent considération, soutien et intérêt à chaque enfant, afin de développer en lui la confiance dans ses compétences, et lui permettre d'être acteur de son développement.

Pour cela, une pédagogie active basée sur le Libre Cheminement et l'Itinérance Ludique, dans laquelle l'enfant fait ses propres expérimentations et peut créer son propre jeu, sa propre stratégie de découverte, grâce au libre choix et à des propositions ludiques adaptées.



Quant aux parents, ils trouveront une crèche conçue comme une maison des familles dans laquelle règnent communication et coéducation. Des cafés rencontres et des événements festifs sont prévus tout au long de l'année.

Objectif zéro pesticide

Isabelle BONAMY et Nicolas DUVAL



Depuis le 1^{er} janvier 2017, les collectivités ne peuvent plus utiliser de produits phytosanitaires de synthèse pour entretenir les espaces publics (exceptions faites entre autres des cimetières et terrains de sport qui ne sont pas en accès libre).

Les particuliers seront également concernés à partir du 1^{er} janvier 2019 car la vente et l'usage des pesticides leur seront interdits.

Comment faire sans pesticide ?

Il est tout à fait possible d'entretenir les espaces dans le respect de l'environnement, avec l'implication des agents de service et la participation des habitants. Certes, il va falloir changer des habitudes établies depuis des dizaines d'années, mais surtout, changer de regard et accepter un certain niveau d'herbe sur l'espace public.

Les « mauvaises herbes » ne sont pas si mauvaises qu'on le croit et jouent un rôle dans la biodiversité. Préférons-nous des « herbes indésirables » ou une eau polluée ? Préférons-nous de la « flore spontanée » ou la disparition des abeilles ?

Quels objectifs s'est fixée la Commune ?

Le mode d'entretien des espaces publics est différencié selon trois niveaux :

- Le premier est celui où la flore spontanée doit rester discrète. Ce sont les espaces « prestige » (ex : mairie, commerces, église, terrains de football..) qui nécessitent un entretien soutenu.
- Le deuxième est celui qui tolère des plantes de 10 à 15 cm environ, le long des trottoirs ou aux pieds des murs : Ce sont les espaces « traditionnels » (ex : lotissements..) qui nécessitent un entretien moyen (tonte et désherbage plus espacés).
- Le troisième est celui qui intègre la flore spontanée dans l'aménagement des sites : Ce sont les espaces « nature » (ex : vieille église, hameau de Bombanville, hameau de Barbières..) qui nécessitent un entretien faible (pas de désherbage mais un fauchage deux fois l'an)

De quels moyens disposons-nous ?

Caen La Mer, en charge de la compétence voirie et espaces verts, a mis en place des groupes de travail en s'appuyant sur l'expérience des élus et des techniciens de terrain, afin d'élaborer une culture commune, de développer des outils communs

et de partager des expériences de terrain. Le matériel acquis par la Communauté Urbaine est mutualisé par secteur (avec des communes aux alentours)

La formation des agents à l'utilisation de ce nouveau matériel ainsi qu'aux techniques alternatives aux pesticides est assurée par Caen La Mer.

Notre commune dispose d'un désherbeur thermique (« Ripagreen »), d'une débroussailluse et de binettes.



La gestion des espaces est différenciée :

Le « fauchage tardif », déjà réalisé cette année dans les lotissements de « la couture », du « grenier à grains » et à côté du parking des écoles, consiste à laisser un espace en prairie, fauchée une fois par an en septembre, tout en maintenant une tonte en périphérie pour éviter de donner un sentiment d'abandon.

Les « prairies fleuries » embellissent ces parcelles fauchées tardivement et attirent les abeilles, papillons et autres insectes, comme vous avez pu le constater au « grenier à grains » et aux écoles.

Et pour l'avenir ?

La Commune va anticiper les aménagements dès la conception des projets d'urbanisme et réaménager certains espaces existants, afin de limiter l'entretien : une partie des grandes allées du cimetière sera engazonnée, des vivaces couvre-sol plantées, des pieds d'arbres végétalisés....

La gestion des espaces sans pesticide est possible, avec l'implication des agents de service et votre participation.

Certains habitants du village ont déjà désherbé le trottoir mitoyen à leur maison et nous les remercions pour leur effort en espérant que vous serez nombreux à suivre leur exemple.

TERRITOIRE SANS PESTICIDE : LA COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER S'ENGAGE

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les particuliers ne sont plus autorisés à utiliser des pesticides pour l'entretien de leurs espaces verts. À chacun maintenant de changer ses habitudes et modifier ses pratiques. La Communauté urbaine Caen la mer souhaite profiter de cette obligation légale pour sensibiliser ses habitants.

Quels avantages à arrêter les pesticides ?

- Préserver la santé ;
- Préserver l'environnement et la ressource en eau : l'utilisation de pesticides dans les espaces verts et sur les voiries peut constituer une source importante de contamination des eaux.
- Encourager la biodiversité : les communes qui ont stoppé l'utilisation de pesticides depuis plusieurs mois constatent le retour d'espèces végétales (bleuets, orchidées sauvages ...), mais aussi de certains insectes (coccinelles, papillons...). De même, certaines familles d'oiseaux font leur réapparition.

Le zéro phyto, un concept que chacun peut adopter pour l'entretien de son jardin ou de son balcon, qui consiste à retrouver des habitudes plus naturelles et aussi plus économiques :

- Couvrir le sol de paillages, de plantes ou d'engrais verts ;
- Entretenir la fertilité du sol en développant l'activité des vers de terre et des micro-organismes ;
- Créer un environnement favorable aux plantes et animaux du jardin (haies fleuries et champêtres, abris à insectes...);
- Favoriser la présence de prédateurs naturels (coccinelles, libellules, mille-pattes ...) en diversifiant les plantes ;
- Prévenir les maladies (veiller à ne pas blesser les végétaux, nettoyer les outils après utilisation...).

Et pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de caenlamer.fr

D'après le code de la voirie, les habitants doivent nettoyer le trottoir devant chez eux, depuis le pied du mur de leur propriété jusqu'à la chaussée. Il s'agit d'un espace public, l'usage de produits phytosanitaires n'est pas toléré. Un bon coup de balai régulier suffit à empêcher la repousse des plantes non désirées.

Le zéro phyto est l'affaire de tous.

Rappels : les dépôts sauvages sont interdits par la loi et passibles d'une amende pouvant atteindre 450€. (Décret n°2015-337 du 25 mars 2015)

Pour vos déplacements pensez : TWISTO ET RESAGO 1



Depuis le rattachement de notre Commune à la Communauté Urbaine de Caen la Mer, vous bénéficiez des tarifs TWISTO, soit 1.50 € le ticket plein tarif (ligne 6 Bus Verts).

En complément des trajets des bus verts, vous pouvez utiliser le service RESAGO : Vous appelez deux heures avant le départ, un taxi vous prend en charge à l'arrêt de bus (Mairie) et vous dépose à Caen aux arrêts Lycée Laplace, Théâtre ou Gare SNCF. Idem pour les trajets Caen/Thaon. Le prix de la course est celui d'un ticket (1.50 € ou tarif réduit, ou gratuité selon votre statut). Téléphone 02 31 15 55 55.

Vous pouvez consulter les horaires et les trajets sur le site TWISTO. Si vous désirez une édition papier, vous pouvez en faire la demande en Mairie ou à l'Agence Postale.

- Les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires de la CMUC, du RSA, de l'Allocation Adulte Handicapé, d'une pension d'invalidité
 - Les seniors de 65 ans et plus, non imposables
- PEUVENT BÉNÉFICIER DE TARIFS RÉDUITS, VOIRE DE GRATUITÉ.

Renseignements et documents à disposition à l'Agence Postale Communale.



Connaissez-vous « VELOLOC » ? Vous pouvez louer un vélo classique ou un vélo à assistance électrique.

Exemple de prix pour trois mois de location :

- 30 € pour un vélo classique (21 € si vous êtes abonné Twisto).
 - 72 € pour un vélo à assistance électrique (50 € si vous êtes abonné Twisto).
- Tous les renseignements sur TWISTO Vélo.

Tarifcation Solidaire (tarifs réduits ou gratuits)

BUS DE SOIRÉE

Lignes Flexo, les vendredis et samedis soirs, toute l'année. Départs de Tour Leroy à 22h30 et 0h30.

Pour vos retours du centre ville les vendredis et samedis soirs, pensez à la ligne Flexo 7.

Flexo mode d'emploi

- ▶ Un seul et unique point de montée : **Tour Leroy** à 22h30 et 0h30.
- ▶ A votre montée dans le bus **Flexo 7**, indiquez au conducteur l'arrêt où vous souhaitez descendre. Tous les arrêts de la zone ne sont pas systématiquement desservis : l'itinéraire est défini en fonction des voyageurs à bord.
- ▶ Service accessible aux tarifs Twisto.

F7

Flexo

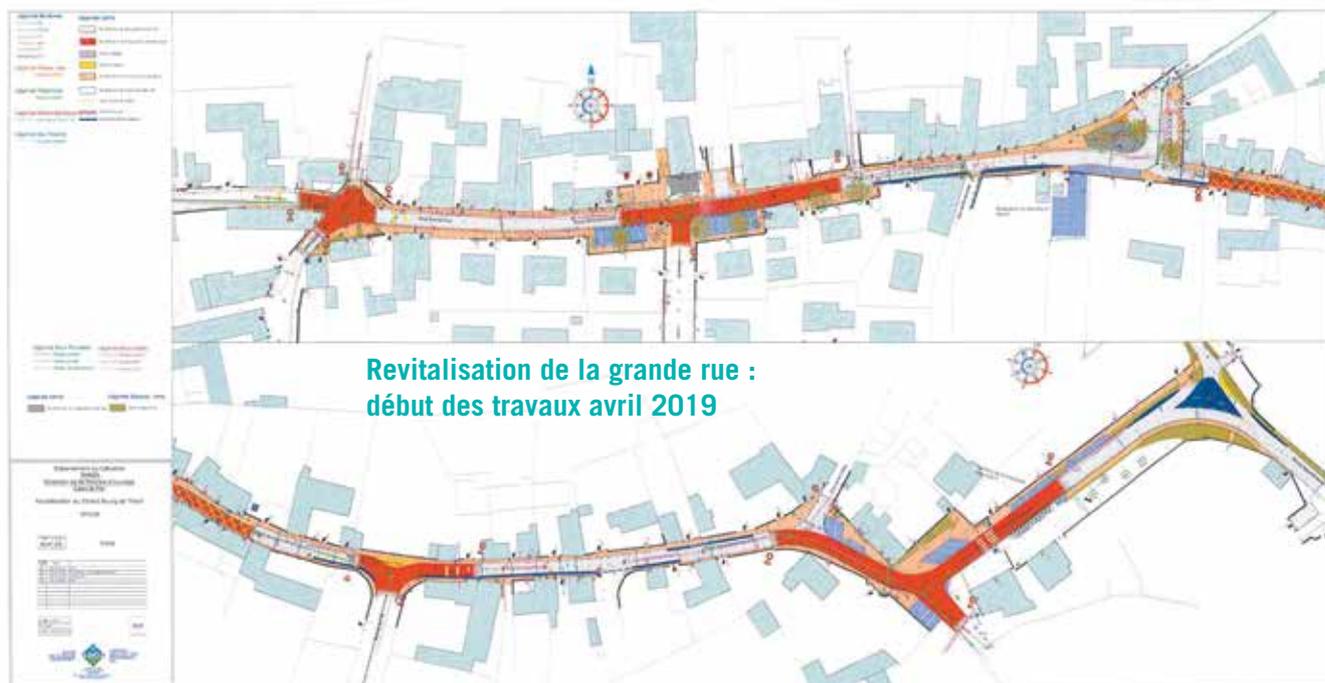
7

Communes desservies :
Cairon,
Le Fresne-Camilly,
Rosel,
Rots,
St-Manvieu-Norrey,
Thaon,
Thue et Mue.

Tour Leroy Point de montée unique. Départs à 22h30 et 0h30 les vendredis et samedis soirs.

2019 : Le THAON des travaux

Jean-Claude BAYEUX, Maire Adjoint chargé des travaux



Revitalisation de la grande rue :
début des travaux avril 2019

TRAVAUX VOIRIE :



2019 est une année qui restera mémorable car elle sera l'année de la revitalisation de **la Grande Rue** : de nombreuses réunions de préparation ont permis de mener à bien les travaux qui démarreront en Avril.

Rue de l'Ormelet : juste après le stade, un lotissement est en cours de construction. Pour y entrer et pour des raisons de sécurité, il a fallu installer un tourne à gauche afin de réduire la vitesse. L'entrée du lotissement Le clos du Val a également été aménagée d'un plateau surélevé sur la RD 170 et d'un stop à la sortie du lotissement ; un trottoir avec bordures a été aménagé à partir du bas de cette route jusqu'à l'entrée du lotissement pour la sécurité des piétons.

CONSTRUCTION :

Stade Claude Marin, les employés communaux ont construit un local de stockage afin d'y ranger le petit matériel ; il sert également de garage pour la tondeuse à gazon du stade.

A l'atelier municipal, adjonction d'un garage pour y entreposer les remorques et le petit matériel.

L'achat d'une camionnette d'occasion et d'une remorque a été nécessaire, elles sont d'une grande utilité pour le service.

CONTRÔLE DES BÂTIMENTS :

La société APAVE a vérifié et remplacé tous les blocs de sorties de secours en mauvais état de l'ensemble des bâtiments de la Commune.

La Société DESAUTEL a contrôlé tous les extincteurs et changé ceux qui étaient défectueux.

TRAVAUX D'ENTRETIEN :

Au fil des années, l'entretien des espaces verts voirie devient de plus en plus important (taille, élagages, ramassage des feuilles, entretien du cimetière, etc.)

Les lotissements tombant progressivement dans le domaine public, la commune récupérera prochainement le Clos du Val rue de l'Ormelet et les Parcs de Thaon rue du Château d'Eau.

BÂTIMENTS SCOLAIRES :

Comme chaque année, pendant les vacances d'été, nos employés ont procédé au grand nettoyage des classes et des jeux de la cour.

Les services de la voirie et de l'embellissement de notre Commune, les employés et moi-même, vous souhaitons une très bonne année 2019.



2019. Patrimoine communal

Jean-Pierre ISABEL, Conseiller municipal délégué, chargé des Bâtiments Communaux

ÉCOLES :

Pour renforcer les économies d'énergie, le couloir de l'école primaire a été doté d'une nouvelle porte et la salle polyvalente d'une nouvelle façade.

La porte d'entrée du hall a également été changée, les 3 Skydômes qui fuyaient ont été remplacés.

BIBLIOTHÈQUE :

Le vieux portail bois a laissé place à un portail neuf motorisé avec digicode.

Une mitre va être posée sur la cheminée d'évacuation de la chaudière.



ENTRETIEN ANNUEL :

Les gouttières des écoles ont été vérifiées, ressoudées et les manchons changés.

A l'église, les gouttières vont être contrôlées et nettoyées et la corniche en pierres va l'être également. Dans la sacristie, des toilettes sont en cours d'installation.

LA MAIRIE :

Les gouttières ainsi que les descentes ont été changées et le démoussage effectué.

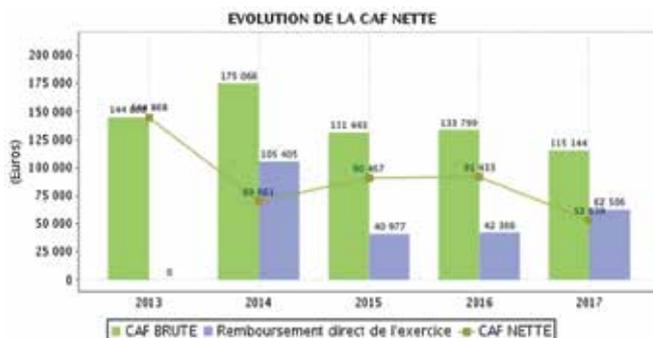
MAISON DU TEMPS LIBRE :

Un écran sur enrouleur électrique a été installé.

Finances 2017

Emmanuel GOSSIEAUX, Maire Adjoint, chargé de l'Urbanisme et des Finances

Première année au sein de la Communauté Urbaine de Caen la mer, avec de nombreuses compétences qui reviennent à la charge de la commune de Thaon (Ecoles, petite enfance, jeunesse, sport), l'année 2017 est une année de transition des comptes. Certaines charges directes liées à ces nouvelles compétences sont à intégrer, principalement en matière de charges générales et de ressources humaines. L'exercice réalisé est de créer un nouvel équilibre financier, en prenant en compte ces nouvelles dépenses liées aux nouvelles compétences, une révision des revenus financiers et des dotations générales toujours en baisse, tout en maintenant une im-position stable, voire baissière. La maîtrise des dépenses est de rigueur afin de permettre le financement des lourds travaux et investissements futurs, parmi lesquels l'aménagement de la « Grande Rue ».

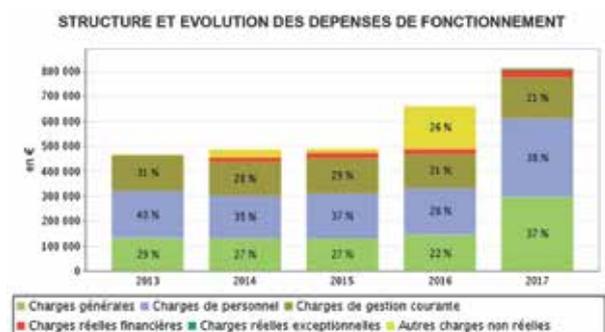


Le bilan retrace le patrimoine de la commune au 31 décembre de l'exercice.

1. A l'actif (partie gauche) figurent les immobilisations (actif immobilisé tel que terrains, bâtiments, véhicules...), les créances (titres de recettes en cours de recouvrement) et les disponibilités (ces biens non durables constituent l'actif circulant).

2. Au passif (partie droite) figurent les fonds propres de la collectivité (dotations, réserves, subventions), le résultat et les dettes financières ainsi que les dettes envers les tiers (mandats en instance de paiement).

Le bilan est ici représenté sous sa forme « fonctionnelle ». Les ressources stables (réserves, dotations, dettes) doivent permettre le financement des emplois stables (les immobilisations), ce qui permet de dégager un excédent de ressources stables appelé « fonds de roulement ». Ce fonds de roulement doit permettre de financer les besoins en trésorerie (besoins en fonds de roulement) dégagés par le cycle d'exploitation de la collectivité (différence dans le temps entre les encaissements et les décaissements).



Il en découle un bilan 2017 toujours équilibré. La transition financière lors de l'intégration à la Communauté Urbaine de Caen la mer s'est financièrement déroulée dans de bonnes conditions, malgré les aléas et incertitudes d'une telle évolution pour notre commune.

ACTIF		PASSIF	
Actif immobilisé brut	7 392 000	Ressources propres	7 318 449
Actif circulant	17 819	Dettes financières	872 019
Trésorerie	794 674	Passif circulant	14 025
		Fonds de roulement net global	798 468
		BFR	3 794

Centre Communal d'Action Sociale

Anne-Marie BELIARDE, Maire-adjoint, vice Présidente du CCAS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Composition de la Commission exécutive

Président : Richard MAURY, Maire

Vice Présidente :

Anne-Marie BELIARDE, Maire adjoint

Membres élus de la Commission :

Jean-Claude BAYEUX

Isabelle BONAMY

Vanessa GUEGUEN

Claude HAMEL

Janine KERSPERN

Membres désignés par le Maire :

Nadine JEHANNE

Jacqueline LEBOISNE

Chantal PRENELLE

Lysiane ROUSSEL

Salariée :

Véronique BEAUQUESNE

Les modes de fonctionnement et de financement de la Commission sont inchangés : le budget est constitué essentiellement de la subvention octroyée par la Commune, complétée de dons, legs et revenus divers.

Le CCAS se réunit périodiquement et à chaque fois que cela s'avère nécessaire.

Il est important de rappeler que les sujets dont il débat, ainsi que les décisions qui sont prises, le sont dans la plus totale discrétion et que le CCAS est toujours à l'écoute des personnes confrontées à des difficultés, ponctuellement ou durablement.

ACTIVITES DE LA COMMISSION

LES AIDES FINANCIÈRES

En 2018, celles-ci ont été stables.

Bons de chauffage :

Après étude de chaque demande, sept dossiers ont reçu une réponse positive ; l'aide individuelle attribuée s'élève à 350 €.

Tickets loisirs :

Sur la base des critères d'attribution, deux familles ont bénéficié d'une participation correspondant à 25 % du coût annuel des activités choisies par les adhérents à l'Association « Le Thaon des Loisirs ».

Bafa :

En 2018, une aide d'un montant de 100 € a été accordée. Il est bon de rappeler que pour l'obtention de cette aide il suffit de fournir au CCAS un document attestant la réalité de la formation.

Présence Verte (Téléassistance) :

La téléassistance est le 2ème poste de dépense de notre Commission ; les bénéficiaires sont des personnes âgées seules. Cette aide,

qui est de 15 € par mois, est néanmoins soumise à conditions de ressources.

LA CONSTITUTION DE DOSSIERS

Le CCAS peut apporter son aide à la constitution de certains dossiers administratifs :

- Maintien à domicile
- ADPA (Aide Départementale aux Personnes Agées)
- Aide sociale (aide à domicile, entrée en Etablissement)
- Obligation alimentaire
- RSA (Revenu de Solidarité Active)
- Transports (Cartes Twisto, gratuité, tarifs réduits) -renseignements et documents à disposition à l'Agence Postale Communale-

MANIFESTATIONS DIVERSES

Salon des collectionneurs :

Le salon, qui s'est tenu le 18 février 2018, a réuni comme tous les ans une vingtaine d'exposants. Les visiteurs, certains « connaisseurs », d'autres « curieux », étaient nombreux.

Sortie « famille » Les Marais de Carentan :

Cette sortie, initiée il y a trois ans, connaît un succès croissant. Elle a réuni le 29 août 47 personnes, de 4 à 80 ans !



Repas des Aînés :

111 convives étaient présents le 6 octobre 2018. Ces moments joyeux étaient assurés par Cocktail Passion pour la musique, et par Cocktail Réception pour les mets ! Nous avons fêté, comme il est d'usage, notre Doyenne Madame Andrée MEDING, et notre Doyen Monsieur Gérard CREVON.



Le Conseil d'administration a mené une réflexion sur l'opportunité, ou non, de continuer à proposer un voyage d'une journée tous les deux ans : en effet, nous avons constaté que ce déplacement – outre son coût assez élevé (frais de transport, de repas et de visites) – pouvait constituer un handicap pour certaines personnes.

Dans le but de satisfaire le plus grand nombre, la décision a donc été prise d'organiser désormais chaque année un repas avec animation à la Maison du Temps Libre.

Forum dans le cadre de la « Semaine bleue » :

Le 12 octobre 2018 nous avons reçu 110 visiteurs qui ont pu échanger avec les intervenants présents à cette journée : ASEPT (Association Santé, Education et Prévention sur les territoires), SIEL BLEU, AUDILAB, CLIC de Douvres la Délivrande, OXYPHARM, MEDIATHEQUE de Thaon, SECOURS CATHOLIQUE, SIDOM, PRESENCE VERTE, France ALZHEIMER, MATHILDE, OPTICIENS MUTUALISTES, SOLIHA, SENSIBUS (le bus itinérant du « bien vieillir »).

L'après-midi, de 14 à 17 heures, la gendarmerie a tenu une conférence sur les moyens de se protéger de la délinquance de proximité.



Banque Alimentaire :



170 kg de denrées (alimentaires, hygiène) ont été recueillis le 24 novembre 2018 dans la Salle de la Mairie. La générosité de nos concitoyens est constante, bien que la collecte ait été avancée d'une semaine par rapport à la collecte nationale.

Colis de Noël aux personnes de plus de 80 ans n'ayant pu participer au repas :

Dix-neuf visites aux bénéficiaires (8 couples et 11 personnes seules) ont été planifiées, du 10 au 19 décembre 2018. Ces visites ont été l'occasion d'échanges privilégiés au cours desquels il est plus aisé d'évoquer les difficultés éventuelles du quotidien.

Arbre de Noël des enfants de la Commune :



Le spectacle proposé le 16 décembre 2018 s'intitulait : « Contes au cœur chaud pour temps froids » par Claire Garrigue. A l'issue de la représentation, le Père Noël est apparu avec son panier rempli de délicieuses friandises. Il a aussitôt été assailli par les enfants petits et grands. Pour clôturer la fête, tous ont partagé le verre de l'amitié.

Don du sang :

62 personnes ont répondu favorablement à l'invitation de l'Etablissement français du sang. Cette action était organisée pour la pre-

mière fois dans notre Commune. Ce fut un véritable succès puisque l'ESF comptait sur une trentaine de donateurs. Un grand merci à Véronique et à toutes les personnes qui ont aidé.

Ateliers créatifs :



Au cours de l'année, des ateliers créatifs ont été proposés par le CCAS : Art floral, carterie, bijoux. Ces ateliers étaient animés par Véronique Beauquesne



NOS PARTENARIATS

Médiathèque (Portage mensuel de livres et revues à domicile) :

Ce portage, assuré par des bénévoles de la médiathèque et du CCAS, est gratuit. Il s'adresse aux personnes âgées ainsi qu'à toute personne rencontrant des difficultés à se déplacer.

. Tél. CCAS : 02.31.80.01.36

. Tél. Médiathèque : 02.31.08.16.35

Présence Verte (Téléassistance) :

La signature d'une Convention avec Présence Verte permet aux habitants de bénéficier d'un tarif préférentiel. Pour tous renseignements s'adresser, soit au CCAS, soit à Présence Verte (02.31.25.39.10).

Siel Bleu (Sport, initiative, loisirs).



Cette activité, débutée en 2010, perdue avec, cette année, 16 participants ; ceux-ci ont d'ailleurs souhaité porter le nombre de séances à 40 au lieu de 30 pour un coût annuel de 70 €.

Ainsi que nous le rappelons chaque année, n'hésitez pas à prendre contact très rapidement avec notre Commission lorsque vous êtes confronté à une difficulté financière ou de toute autre nature.

**Les membres du CCAS
vous souhaitent une
bonne année 2019
qu'elle vous apporte
joie et santé.**

L'école à Thaon 2019

Directrice du Groupe scolaire (primaire et maternelle) : Madame Karine CHEZE



La classe supplémentaire ouverte l'an dernier a été confirmée à la rentrée 2018/2019. L'école compte désormais 162 élèves répartis en 6 classes.

- **Classe de PS MS** avec Madame JANIN et Laurence : 30 élèves
- **Classe de MS GS 1** : Madame CASTILLO et Madame GERARD et Adeline : 23 élèves
- **Classe de GS 2 CP**: Madame LHERMINIER et Madame WATEL et Roselyne : 21 élèves
- **Classe de CP CM1** : Madame HARDEL : 27 élèves
- **Classe CE2 CM1** : Madame GRAND-GUILLOT : 28 élèves
- **Classe CM1 CM2** : Madame CHEZE/Madame MARIE : 28 élèves
- **AVS** : Véronique HUE et Sandrine ENOUF aident les enfants en situation de handicap.

Cette année, c'est le thème du jardin qui sera décliné dans toutes les classes et dans les différentes disciplines.

Affaires scolaires et périscolaires

Isabelle BONAMY, Conseillère Déléguée, chargée des affaires scolaires

Un nouvel animateur jeunesse : Un poste d'animateur jeunesse a été créé par la Commune. Silvain JORON propose ainsi différentes activités au local Jeunes tous les mercredis après-midi et tous les jours pendant les vacances scolaires.

A l'école, il anime également les repas au restaurant scolaire et propose des jeux pendant la récréation du midi.

Etude surveillée : L'étude surveillée ayant donné satisfaction depuis janvier dernier, elle est reconduite pour cette année scolaire.

Nouveaux jeux à l'école maternelle : Les anciens jeux de l'école maternelle étant

devenus obsolètes voire dangereux, ils ont été démontés. De nouveaux jeux ont été installés pendant les vacances de la Toussaint.

Parcours suspendu, bus et table de piquenique ont trouvé leur place dans la cour de récréation. Le coût total de l'opération s'est élevé à 14 500 € TTC.

Centre de loisirs : Une convention de partenariat a été signée entre les communes de Saint-Contest, Authie et Thaon pour définir les conditions de participation financière aux frais de fonctionnement du centre de loisirs situé sur la commune de Saint-Contest. De plus, les tarifs appliqués pour les enfants de Thaon comprennent une aide financière de la mairie qui est versée à l'UNCMT, gestionnaire du centre de loisirs.

Cette participation communale est maintenant également déduite pour les vacances en plus des mercredis et varie selon le quotient familial.

Terrain multisports : Le terrain multisports actuel, situé à côté du stade Hidalgo, est vieillissant. Le matériel (buts et paniers de basket) devant être changé sous peu, un aménagement global du site est à l'étude. Sont en projet l'installation d'un city-stade, d'aires de jeux (balançoires, escalade, parcours vélo, zone de glisse) ainsi que la création d'un parking enherbé et d'un cheminement piéton. La totalité de l'aménagement



devenus obsolètes voire dangereux, ils ont été démontés. De nouveaux jeux ont été installés pendant les vacances de la Toussaint. Parcours suspendu, bus et table de pique-

A.P.E. La Marelle 2018/2019

Tiphaine JOYEUX, Présidente



Des parents d'élèves qui s'engagent bénévolement et dans la bonne humeur afin de collecter des fonds pour soutenir les projet Bilan de l'année 2017/2018

Une année riche en événements !

Cette année encore, grâce aux actions menées et à l'investissement des bénévoles, les enfants ont pu profiter de nombreuses sorties pédagogiques, et d'activités éducatives et ludiques : projet artistique sur le thème de la mer, visites au musée, au théâtre, Carnaval,

Kermesse, etc...

Rétrospective des actions menées par l'APE : Halloween, Bourse aux jouets, Vente de Sapsins, Carnaval des enfants, Loto, kermesse de fin d'année.

Projets de l'année scolaire 2018/2019

Des actions attendues et des nouveautés

Cette nouvelle année s'organise autour d'actions que parents et enfants attendent impatiemment, comme le Carnaval des enfants (10 mars), la chasse aux œufs (22 avril), le Loto (5 mai) et la Kermesse (25 mai), qui réservera son lot de surprises... Il faudra attendre un peu pour en savoir plus !

D'autres actions seront organisées pendant l'année, notamment une après-midi jeux de société le 10 février. Nous vous attendons nombreux, parents, enfants et villageois à ces manifestations que nous préparons avec plaisir. N'hésitez pas à nous rejoindre ! Ambiance conviviale et chaleureuse garantie !

Le bureau se renouvelle

Nous remercions chaleureusement Aline Crevon pour son dévouement, son implication sans faille, et l'énorme travail effectué pendant ces dernières années, à la présidence de l'APE. Nous sommes ravis par ailleurs, d'accueillir de nouveaux parents bénévoles, maintenant et tout au long de l'année ; votre aide ponctuelle ou durable est toujours très appréciée ! Merci à tous les bénévoles déjà investis et à ceux qui nous rejoindront demain.

L'équipe du Bureau 2018/2019

Camille	Laura	Mickaël	Remy
Tiphaine	Aurore	Barbara	Dimitry

Pour nous joindre ou nous rejoindre :

La page Facebook : APE La Marelle
Le Blog : <http://apelamarelle.over-blog.com/>
Mail : apelamarellethaon@gmail.com

*Nous vous souhaitons,
ainsi qu'à votre famille,
nos meilleurs vœux
pour 2019.*

Club du Thaon libre

Christiane LAVILLE, présidente



En 2018, nous comptons 98 adhérents.

Nous déplorons le décès d'Alain Brunet qui nous a quittés bien vite en début d'année, fervent participant du club pour jouer au tarot ou à la belote et venir danser lors des repas trimestriels.

11 janvier :

Galette des rois avec l'UNC : 98 membres des 2 clubs se réunissent pour passer un après-midi agréable et profiter d'un bon goûter.

24 février :

Loto : 187 joueurs dont 12 enfants participent à notre loto annuel en essayant de gagner les gros lots : trottinette électrique, téléviseur 4k, centrale vapeur et aspirateur Dyson ainsi qu'une semaine à Morillon en partie spéciale, vente de 181 cartes pour cette partie.

1er mars :

Assemblée générale : 82 adhérents renouvellent le quart du conseil d'administration et profitent du repas gratuit.

Réélus : Mme MICHEL, Mme PRENELLE, Mr MARIE dit « Coco ».

Après délibération, le conseil d'administration est composé ainsi : Mme LAVILLE, Mme LEDOUX, Mr HOUEL, Mr PORTIER, Mme MICHEL, Mme PRENELLE, Mme BAYEUX, Mme CRENN, Mme LADROUE, Mr LECANU, Mme MARCHAT et Mr MARIE.

12 avril :

Barbecue : 72 adhérents font confiance aux hommes de notre club pour griller saucisses et merguez et cuire les frites.

3 mai :

Sortie « Venise de l'Ouest » : 50 participants à cette journée. Nous visitons La ferté Bernard, une promenade en bateau électrique et un élevage de cerfs.

Du 4 au 11 juin :

Voyage en République Tchèque : 45 participants partent visiter Prague et le reste du pays. Notre guide nous permet d'apprendre plus profondément l'histoire de ce pays. Un séjour qui se passe sous le soleil et dans la bonne humeur.

17 juin :

Foire aux greniers avec l'UNC : 77 stands sont installés pour 440 mètres de déballages. Le temps est correct et permet une recette intéressante pour les deux clubs. Toutefois, nous voyons bien que les badauds ont beaucoup plus de mal à acheter La perte de revenus se fait sentir.

28 juin :

Buffet froid : 73 adhérents participent à notre buffet froid. Nous avons ajouté aux traditionnelles entrées des fruits de mer : huîtres, bulots, crevettes, etc... qui ont été bien appréciés. La journée se termine par la remise des roses pour les anniversaires et par des jeux de société.

30 juin :

Nous avons eu la joie de participer à la cérémonie des 50 ans de mariage de Jacques et Christiane sous un soleil radieux. Nous leur souhaitons de nombreuses années à vivre ensemble.



Juillet/août

Vacances : Le club est fermé pendant les vacances.

6 septembre :

Repas de rentrée : 76 personnes présentes au repas de rentrée pour déguster melon, cuisson de poulet, gratin de pommes de terre et tarte fine aux fruits confectionnée par notre boulanger.

11 octobre :

Plat unique : 55 personnes se retrouvent autour d'une choucroute avec verre de bière ou de vin blanc, le dessert se compose de vienetta et éventail ou cigarettes

16 novembre :

Journée Beaujolais : Quelques personnes sont venues jouer à différents jeux de société dans l'après-midi et le soir, 81 personnes dont 24 extérieures terminent la soirée par un buffet beaujolais dans une ambiance chaleureuse. Lydia et Michel nous jouent 2 ou 3 scénettes apprises lors de leur atelier théâtre.

29 novembre : Spectacle à Condé sur Vire

13 décembre : Repas de Noël



CALENDRIER 2019 :

Galette des rois avec l'UNC : 10 janvier,

Loto : 24 février,

Assemblée générale et repas : 7 mars,

Barbecue : 11 avril,

Sortie au fil de l'eau : 29 avril,

Foire aux greniers avec l'UNC : 16 juin,

Buffet froid : 27 juin,

Repas rentrée : 12 septembre,

Plat unique : 10 octobre,

Beaujolais : 22 novembre

Repas de Noël : 19 décembre.

Local jeunes de Thaon

Silvain Joron, Animateur



Le local jeunes est un lieu d'échange et de rencontre pour les jeunes de 10 à 17 ans. Cet espace est aménagé pour s'amuser, se détendre... Et monter des projets !

HORAIRE :

Période scolaire :

Mercredis de 14h00 à 18h00

Vacances scolaires :

Du lundi au vendredi de 10h00 à 18h00

Une soirée par mois est organisée de 19h00 à 21h30



QU'EST-CE QU'ON FAIT AU LOCAL ?

Durant les vacances d'automne, différentes activités ont été proposées aux jeunes :

Quilling, intervention d'un éducateur sportif pour une initiation au tchoukball, atelier doublage vidéo, sortie cinéma...

Ils ont également rencontré d'autres jeunes lors d'une rencontre sportive avec les locaux de jeunes de Saint Contest, d'Hérouville St Clair et de Lisieux.

Enfin, les vacances se sont terminées par une sortie escalade à Hapik !

AU PROGRAMME POUR 2019 :

Les thèmes pour les vacances seront choisis en concertation avec les jeunes qui fréquentent le local les mercredis.

Différents projets seront mis en place :

- Un « projet aquarium » pour aménager un aquarium au local qui sera installé et entretenu par les jeunes (nous recherchons une personne ou association ayant des connaissances en aquariophilie pour nous accompagner dans ce projet).
- Un projet « séjour à Londres » sur deux jours pendant les vacances d'avril pour les 13-17 ans.
- L'organisation d'une semaine de mini-camp 10-17 ans à l'été 2019.

Pour tout renseignement :

Silvain au 06 18 73 95 51 ou par mail thaon.localjeunes@gmail.com

Médiathèque de Thaon

Coralie Di Manno, bibliothécaire

2 Rue des Ecoles

Horaires :

Lundi 16h30-18h30

Mercredi 10h-12h et 15h-18h30

Dimanche 17h-18h (sauf vacances et jours fériés)



La médiathèque met à votre disposition un large choix d'ouvrages : Romans, documentaires, albums, BD, revues et une liseuse. De nouvelles acquisitions sont effectuées tout au long de l'année ainsi que des emprunts réguliers auprès de la Bibliothèque du Calvados.

Boîte numérique : Ce service vous permet

d'accéder gratuitement à des livres numériques, de la musique, du cinéma, des formations, des revues...

Club de lecture « Lire à Thaon » : Vous aimez échanger autour d'un livre ou simplement écouter les autres en parler, rejoignez le club 1 fois par trimestre.

Portage à domicile : Pour les personnes à mobilité réduite. Les premiers mercredis du mois, Chantal et Michèle viennent à votre domicile vous proposer un choix de romans, revues, documentaires, suivant vos préférences.

Bébés lecteurs : Les derniers mardis du mois (hors vacances scolaires) rendez-vous à 8h45 avec vos enfants de 0 à 3 ans pour découvrir des livres et écouter des histoires.

Ateliers pour les enfants : à chaque période de vacances scolaires: On bricole, on invente, on rigole, on raconte des histoires...

Nouveautés :

- Vous avez des livres à rendre mais vous ne pouvez pas passer pendant les horaires d'ouverture de la médiathèque, une boîte de retour est à votre disposition !
- Tenez-vous informé de l'actualité de la médiathèque sur la page Facebook « Médiathèque de Thaon ».

• Nous proposons également des jeux de société.

Coralie et les bénévoles vous attendent avec impatience !

LES PROJETS POUR 2019

- Ateliers créatifs
- Visite d'un atelier de restauration de tableaux
- Après-midi jeux de société
- Rencontre avec un auteur
- Festival de contes du 9 au 24 mai

Contact : bibliotheque.thaon@gmail.com ou 02 31 08 16 35

Page Facebook : <https://www.facebook.com/mediathequedethaon/>



Union Nationale des Combattants

Section de Thaon, Xavier Duhamel, président

Pour l'année 2018 notre section compte 60 adhérents (8 AC, 2 OPEX, 4 veuves d'AC, 11 soldats de France et 35 membres sympathisants). Cette année le nombre d'adhérents est en augmentation de 6 adhérents (1 OpeX et 5 sympathisants).

Nous déplorons le décès de notre ami Alain Brunet qui était un membre très actif au sein de notre section de THAON dont il fut pendant de nombreuses années le trésorier. Nous renouvelons à son épouse Bernadette, ainsi qu'à ses enfants et petits enfants notre profonde sympathie et nos sincères condoléances.

Nous faisons appel à tous les OPEX et à de nouveaux sympathisants pour nous rejoindre en adhérent à notre section afin de garder en mémoire tous les soldats qui sont morts en donnant leur vie pour garder nos valeurs et libertés de notre beau Pays la France.

A chaque cérémonie, nous nous réjouissons de la présence de jeunes enfants de notre commune dont notre jeune porte-drapeau Ruben AVENEL-VOISIN, un collégien initié par notre porte-drapeau Claude MARIE aux différentes commémorations.

11 Janvier 2018 : Avec le club de THAON LIBRE, galette des rois offerte dans une ambiance toujours sympathique.

09 Février 2018 : Assemblée Générale de notre section. Après le mot de notre Président, celui de Monsieur le Maire et l'adoption du rapport moral et financier, il est procédé au renouvellement de certains membres. Un vin d'honneur clôt cette assemblée.

8 Mai 2018 : Commémoration de la guerre 39/45 suivie d'un repas au restaurant la Pulcinella à THAON.

14 Avril 2018 : Soirée dansante avec orchestre (repas couscous), très appréciée par tous, le résultat financier est très correct.



08 Juin 2018 : Cérémonie en souvenir du débarquement allié au monument Canadien du « Fort Garry Horse ».

17 Juin 2018 : Foire aux greniers avec le CTL. Notre formule petite restauration avec saucisses a très bien fonctionné et permis de faire un bénéfice valable pour les deux clubs.

23 Septembre 2018 : LOTO : des lots plus actuels ont favorisé la venue des joueurs et



bien sûr plus de recettes pour le club. Venez plus nombreux en 2019.

29 Septembre 2018 : Croisière sur la RANCE. Une journée très agréable

11 Novembre 2018 : 100^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918. Le 10 Novembre, une exposition d'uniformes militaires, de médailles, de divers objets ayant appartenu aux soldats de la guerre 14/18 dont la pipe du Maréchal Joffre est organisée à l'espace culturel Michel Frérot (exposition venant en grande partie de la collection personnelle de Richard Maury, le Maire, grand passionné d'histoire). L'après-midi en présence de



la sénatrice Corinne FERET et du sénateur Pascal ALLIZARD, une lecture d'un livre de poilu est faite par Mr Bruno Noël.

Le 11 novembre, messe avec distribution du pain béni puis cérémonie au monument aux morts. L'appel aux morts est prononcé par les enfants qui précisent les âges, les lieux de naissances, les professions et les situations familiales des soldats. Merci aux enfants et à leur professeur d'avoir effectué les recherches pour nos soldats morts pour la France, ce travail est digne du devoir de mémoire.

Après la cérémonie nous rejoignons la salle FREROT pour présenter l'exposition et la diffusion d'un petit film ludique aux enfants

résumant la guerre 14-18. La Mairie offre le pot de l'amitié. Nous partons pour le restaurant la Ferme de La Rançonnière à Crépon. Après le déjeuner nous retournons à l'Espace Michel FREROT où nous passons un film sur la guerre 14-18, un apéritif clôture cette journée pleine d'émotion.

Une pensée pour notre jeune adhérent Simon PILLET toujours en activité et en opération au MALI depuis le mois de septembre 2018.



CALENDRIER 2019 :

10 janvier : Galette des rois avec le CTL

8 février : Assemblée Générale

13 avril : Soirée dansante avec orchestre repas couscous.

8 mai : Cérémonie et repas

16 juin : Foire aux greniers avec le CTL

12/13 juillet : 2 jours en Anjou

29 septembre : LOTO

11 novembre : Commémoration et repas

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS :

Xavier DUHAMEL, 1 rue George Sand
14610 THAON, Tel : 06 22 41 53 83
Email : unc.thaon14@sfr.fr



Assemblée générale Comité de jumelage Long-Wittenham



Voyage du Club du Thaon Libre



Le salon des Collectionneurs



Assemblée générale du Comité Juno



Loto du Thaon des Loisirs



Les Divagabondes



Voyage des jeunes du local jeunes



Comité de Jumelage Waldo/Thaon



Journée du patrimoine - Vieille Eglise



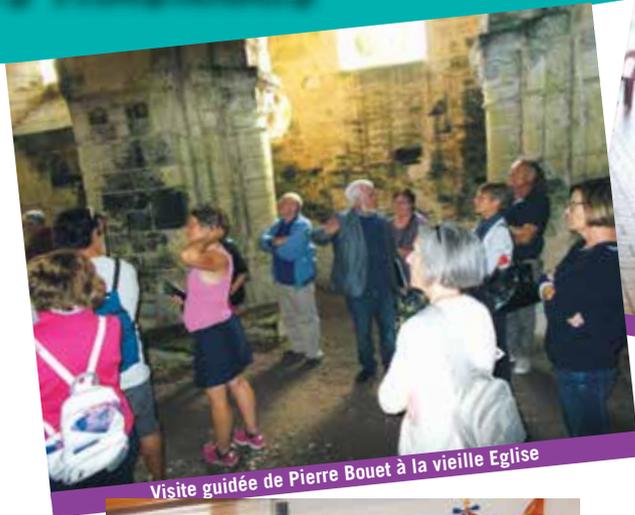
Assemblée générale Route Serge Saint



Remise des Diplôme Sushi



L'APE - Assemblée générale



Visite guidée de Pierre Bouet à la vieille Eglise



Blue Cat Dance



Forum des Associations



Forum des Associations



Assemblée générale du Club du Thaon Libre



L'équipe sportive de Waldolwisheim



Journée Pentecôte à Waldolwisheim



L'art floral à l'espace Frérot



Les vœux de la municipalité



Les assistantes maternelles



La Galette de la médiathèque

Le Thaon des Loisirs

Didier CHANU, Président



La dernière assemblée générale du 12 octobre 2018 a réuni près de 50 adhérents, dont les responsables du bureau sortant. Le bilan de l'année passée est positif par le nombre de familles adhérentes (323), les participants aux activités (440), et les subventions reçues (Thaon, Le Fresne-Camilly et Fontaine-Henry).

En 2018/2019, le « Thaon des Loisirs » propose 22 activités, animées par 10 professeurs pour près de 100 h hebdomadaires de cours soit près de 3 emplois équivalents à temps complet.

L'association doit demeurer accessible au plus grand nombre, tant par sa proximité que par le coût de ses activités. Tout comme doivent être sauvegardés sa dimension et son rôle d'animation et de contribution à la cohésion sociale, dans la commune et ses alentours (plus de la moitié de nos adhérents sont hors de Thaon ! L'offre d'activités multiples est un atout pour une population demandeuse de loisirs au plus près de son domicile. Notre volonté est d'y répondre au mieux de nos possibilités ! Comme nous souhaitons que la réduction de 50% du montant des activités continue d'être offerte aux familles à faibles ressources, avec la contribution à 25% du C.C.A.S. de Thaon.

Outre l'adhésion à l'association, vous pouvez nous soutenir en participant aux différentes manifestations que l'association vous propose pour cette nouvelle année :

Le vendredi 8 février 2019 : Soirée CABARET à la M.T.L. de THAON,

Le dimanche 24 mars 2019 : LOTO à la M.T.L. de THAON,

WE du 25 et 26 mai 2019 : Participation aux JardiFoliz à COURSEULLES/MER (Big-band & Chorale),

Le samedi 22 et dimanche 23 juin 2019 : Galas de DANSE au Centre d'Animations de ROTS,



Le samedi 29 juin 2019 : Spectacle musical au Centre d'Animations de ROTS,

Le samedi 6 juillet 2019 : Auditions de PIANO à la M.T.L. de THAON,

Le WE du 5 au 7 juillet 2019 : Représentations des Ateliers THEATRE à la M.T.L. de THAON,

Le dimanche 13 octobre 2019 : LOTO spécial JOUETS à la M.T.L. de THAON.

L'association est animée par les membres bénévoles du Bureau (Nathalie CALONE, Béatrice DESSAIVRE, Florence KEYSERS, Marion JOURDAN, Pascal BERTOLINI, Didier CHANU, Jean-Jacques ARBEY, Cyril MALVACHE Damien TROUILLET, Eric LAUNAY, Philippe VERROLES, Didier SAVARY et Mathieu BAUDRY).

Ces derniers s'appuient sur la contribution précieuse des responsables d'activité. A partir de cette saison, des commissions sont constituées pour organiser les manifestations de



fin d'année, ainsi que des groupes de travail spécifiques (droit social/R.H. et comptabilité/gestion). Enfin l'aide ponctuelle d'autres bénévoles est appréciée.

Nous les remercions pour leur implication ...et comptons toujours sur eux pour les programmations à venir !

Ainsi, grâce à ses activités et les initiatives prises, « LE THAON DES LOISIRS » espère offrir bien-être, détente à ses adhérents et par là, permettre à toutes et à tous de se sentir bien à THAON ... et ailleurs !

Les membres du bureau et tous les bénévoles qui les entourent vous souhaitent une BONNE et HEUREUSE ANNEE 2019

Siège de l'association :

Mairie – 15, Grande Rue 14610 THAON

Pour nous contacter :

lethaondesloisirs@gmail.com

Site de l'association :

<http://lethaondesloisirs.e-monsite.com>



Comité de jumelage - Thaon-Long-Wittenham

Bruno AUCHER, président

L'Assemblée Générale de 2018 a permis de reconduire les 4 membres du bureau sortant

Président : Bruno AUCHER

Vice-président : Laurent ENOUF

Trésorier : Daniel HOUEL

Secrétaire : Françoise GENISSEL

Le manque de concordance de dates ne nous a pas permis d'effectuer d'échange en 2018, mais il est déjà convenu que nos amis Anglais nous accueilleront en 2019 et le week-end de l'Ascension semble être la meilleure opportunité.

Malgré cela, 2018 nous a permis d'organiser ou de participer à divers évènements.

Pour rappel, l'adhésion est ouverte à tous et la cotisation très modeste de 5 permet de profiter de forte réduction lors de nos échanges.

La soirée Bistrot, organisée le 10 novembre, a été un succès et grand merci aux « Fous



Chant'Thaon » et au « Grizzly » pour avoir animé cette soirée.



Notre LOTO, organisé le 25 novembre, reste un agréable moment convivial.

Quels rendez-vous pour 2019 ?

Comme évoqué précédemment, au printemps, nous vous proposerons de vous joindre à nous pour un séjour à Long-Wittenham. Les détails pour participer à ce voyage vous seront communiqués en temps opportun.

Une après-midi « jeux de société » sera proposée dimanche 3 Février 2019.

En fin d'année, nous serons à nouveau très heureux de vous voir nombreux participer à nos manifestations festives.

Le Président, l'ensemble du Bureau et tous nos adhérents vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Renseignement : au 06 63 99 82 78

All our Committee members wish you a happy new year.

Comité de jumelage Waldo-Thaon

Claude HAMEL, président



Le comité de jumelage a des projets pour 2019

Créé en Juin 2015 le comité de jumelage Waldo-Thaon (avec Waldolwisheim commune alsacienne de 650 âmes près de Saverne) n'a pas chômé au cours de ces derniers mois.

Chaque année a vu des manifestations plébiscitées par les adhérents du comité et de nombreux visiteurs venus le rejoindre.

Depuis son existence, on se souvient des moments forts avec la venue de l'Historien Michel De Decker ou le Gospel organisé à l'église nouvelle le 26 Novembre dernier avec la participation du « Violet Calix Bridge Gospel » et son chef de cœur. Un grand moment, des applaudissements redoublés dans une église comble. Et puis, les moments festifs et culinaires avec la galette des rois et la traditionnelle soirée alsacienne où 100 personnes ont été accueillies le 3 Novembre dernier à la Maison du Temps Libre. Un succès grandissant avec l'animation musicale de l'orchestre Cocktail Passion.

Entre temps, un thé dansant et, à la Pentecôte le voyage chez les amis alsaciens qui a réuni



une quarantaine de personnes heureuses de retrouver « leurs amis logeurs » parmi d'autres. Un excellent programme de visites comme lors

du premier voyage.

Une causerie historique qui n'a pas eu le retentissement espéré, c'est dommage, car le thème des femmes normandes de caractère valait le déplacement.

En attendant, le comité de jumelage invite ses membres et les personnes intéressées par une adhésion à venir partager la galette des rois au moment de l'assemblée générale qui aura lieu le 25 Janvier à partir de 18h30 à l'Espace Frérot. Un moment convivial en perspective.

Le programme des activités pour 2019 sera communiqué à cette occasion.



Association des Amis de la Vieille Eglise de Thaon

Pierre PAUNET, Président

Pour l'année 2018, les activités de l'AVET se sont concentrées sur le livre, tant attendu, qui devrait paraître au printemps 2019. Cet ouvrage reprendra toutes les connaissances que nous avons récoltées au cours de ces 20 dernières années de recherches, tant sur la vieille église elle-même que sur la vie du village, de la préhistoire à nos jours. Il sera bien sûr enrichi de nombreux documents et photos anciennes et contemporaines. Parallèlement, nous avons assuré toutes les activités habituelles de l'association : le nettoyage de printemps, les visites de groupes, les visites d'été et les journées du patrimoine.

Nous avons également accompagné le maire de Thaon, Monsieur Maury, dans ses rencontres avec l'architecte des Monuments historiques chargé de la restauration de l'église.

Le travail se poursuit aussi avec le CIREVE pour aboutir à des visites virtuelles des édifices successifs sur internet ou sur tablettes.

Nous espérons que vous serez nombreux à vouloir découvrir le livre à paraître et que vous serez enchantés par la richesse de ses illustrations. Nous vous donnons donc rendez-vous au printemps ...



Journée nettoyage de l'AVET

Site internet :

<http://vieilleeglisedethaon.free.fr>

Thaon Creully Tennis de table

Vous désirez pratiquer le tennis de table ou bien simplement jouer au ping-pong, THAON CREULLY TENNIS de TABLE vous accueille. Tous les pongistes quel que soit leur niveau (débutants, loisirs, compétiteurs) et quel que soit leur âge ont leur place au sein du club à partir de 7 ans.

Le club met en place lors des vacances scolaires des stages découvertes et de perfectionnement au gymnase de Creully.

HISTORIQUE

Le 24/07/1996 : Naissance du club : Union Sportive Thaon Tennis de Table .

Le 11/06/2004 : L'association modifiée en Thaon Orival Tennis de Table

Le 17/06/2016 : L'association modifiée en Orival Tennis de Table

Le 01/01/2017 : départ de Thaon vers la communauté urbaine de Caen la Mer.

Orival fusionne avec d'autres CDC pour former la nouvelle communauté de communes : Seules Terre et Mer

Le 15/06/2018 : L'association modifiée en Thaon Creully Tennis de Table

HORAIRES :

Maison du temps libre (Thaon)

Mardi : Jeunes débutants : 18h00 à 19h30

Jeunes confirmés : 19h30 à 21h00 Seniors

débutants et confirmés: 21h00 à 22h30

Gymnase de Creully.

Mercredi : nouveau gymnase

Jeunes : 17h30 à 19h00

Jeudi : ancien gymnase, petite salle

Pour tous : 18h à 20h

Des Jeunes qui montent :



Le 19 juin 2018 au Havre Martin et Robin sont devenus champions de Normandie.

Le 23 septembre 2018 à Deauville, ARTHUR affronte dans une poule unique les 8 meil-



leurs moins de 11 ans de Normandie. Notre petit bonhomme termine 2ème.

SAISON 2018-2019 :

Le club a engagé 3 équipes en compétitions départementales (D1, D2, D4)

Une équipe est engagée en Compétition de Régionale 3

COTISATION :

80 euros pour l'adhésion annuelle au club + Licence FFTT

RENSEIGNEMENTS :

David Leriche : 06-22-97-50-77

Retrouver LE TCTT sur son site internet :

<http://thaonorivaltt.sportsregion.fr>

sur facebook : thaon-creully-tt

Société de chasse : La Saint-Hubert Thaonnaise

Yves Thomasse, Président

Activités : Chasse au petit gibier le dimanche, le lundi de l'ouverture et jours fériés (selon dates d'ouverture et de fermeture de la chasse).

Lâchers de perdreaux et faisans : 3 à 4 fois par saison, suivant le nombre de chasseurs et les moyens de trésorerie.

Cotisation :

Sociétaire : 100 €/an (personne habitant Thaon)

Actionnaire : 150 €/an (personne habitant Thaon)

Renseignements :

Président :

Yves THOMASSE - 09 51 55 19 35

Secrétaire :

Laurent BAYEUX - 02 31 26 25 35

Trésorier :

Thomas GUIBERT - 06.64.95.93.57

La société remercie les agriculteurs qui nous autorisent à chasser sur leurs terres, nous remercions également la municipalité de sa compréhension envers les chasseurs.



Association Route Serge Saint Sculpteur

Georges MACAUD, Président

L'Association continue de bouger... Après avoir édité et diffusé un flyer proposant des circuits autour des oeuvres de Serge Saint, elle travaille maintenant à la rédaction d'un livre sur l'oeuvre de l'artiste. On trouvera, dans ce livre, des témoignages d'amis et de la famille, des photos des oeuvres monumentales prises par les photographes François Théault et Steven Patters. C'est un projet complexe qui demande beaucoup de temps mais qui, nous l'espérons, aboutira à un livre intéressant.

L'Espace Senghor de Verson a accueilli, en septembre, notre exposition sur les sujets d'étude de Serge. 215 visiteurs ont découvert le travail de l'artiste. C'est la quatrième

exposition organisée par l'Association et nous nous réjouissons de voir qu'elle intéresse les collectivités.

Pour rappel, 16 communes ont implanté, chez elles, des sculptures monumentales de Serge Saint. Vous pouvez en découvrir 3 dans les espaces publics de Thaon.

**Contact : 02 31 80 60 71
ou 06 10 41 97 63**

Pour en savoir plus sur Serge Saint et l'Association
<http://www.routes-serge-saint-sculpteur.net/>



exposition Serge Saint à l'Espace Senghor de Verson du 11 au 15 septembre 2018

La Conquérante GROUPEMENT COLOMBOPHILE DU CALVADOS

Louis MAINDRELLE, Président

Il est au repos du mois d'Août au mois de Mars – pendant cette période il mue (change de plumage) puis assure sa descendance à partir de décembre-janvier.

Du mois d'Avril au mois de juillet les pigeons voyageurs sont engagés par le colombophile dans des compétitions

La société colombophile de Thaon compte à ce jour 6 colombiers et 11 licenciés qui briguent régulièrement les places d'honneurs dans les concours et les championnats que ce soit au niveau Départemental, Régional et National.

Nous pouvons citer entre autres :

Sébastien FICHEUX : 2^e championnat général –

3^e Championnat Yearling

Martial MAINDRELLE : 3^e Championnat général – 1^{er} Championnat vitesse – 5 As Pigeons

Jean Claude LANGEVIN : 1^{er} AS Pigeons

femelles départemental et Régional.

Le club se situe sur le parking de l'ancien stade de football, derrière la mairie. Les enlèvements ont lieu du mois d'Avril à début Août, le plus souvent le samedi en début d'après midi. Tout un chacun est libre de venir voir comment les choses s'organisent.

Licence : 26,00 €/an

Cotisation : 15,00 €/an

Renseignements :

Grpt Calvados

<http://groupeementcalvados.webnode.fr/>

Fédération Régionale

<http://federationcolombophilenormande.fr/>

Fédération Colombophile Française

<http://www.colombophiliefr.com/>

Contacts :

Président : Louis Maindrelle 06 63 15 77 71

Email – louis.maindrelle@Wanadoo.fr

Les Jardins Thaonnais

Guy MICHEL, Président

En 2018, nous avons accueilli un nouvel adhérent : M. PILARD Frédéric.

Cette année il n'est pas nécessaire de faire l'entretien des chalets puisque l'année dernière ils ont été poncés et repeints.

Par un beau soleil d'avril, nous avons réuni adhérents, conjoints et enfants pour un barbecue organisé dans la bonne humeur.

Les récoltes sont très fructueuses avec le bel été que nous avons eu. Les légumes poussent à foison et sans pesticides. Quel bonheur !!

Nous avons deux parcelles à louer pour le 1er janvier 2019. Pour cela, vous pouvez vous adresser au président :

Mr MICHEL Guy,

16 grande rue 14610 THAON

au 02 31 80 04 27 ou 06 16 37 66 62 de préférence le soir.



A.I.A.E.

Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi

L'AIAE (Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi) est un service de proximité qui est ouvert à tous publics : des jeunes, des demandeurs d'emploi (inscrits ou non à Pôle Emploi), des bénéficiaires du RSA, des salariés, des employeurs, des particuliers employeurs, des particuliers proposant leurs services (CESU : chèques emploi service universel).

Cette cellule emploi propose une aide pour les démarches liées à l'emploi (CV, lettres de motivation, simulations d'entretien d'embauche, recherche de stages, renseignements sur les différents contrats, mise en relation et positionnement sur des offres d'emploi, inscription pôle emploi...), elle accueille, informe, oriente et/ou accompagne toute personne en offrant un suivi individualisé.

Stéphanie FAUTRAS (Conseillère en emploi) reçoit :

- à la Mairie d'Authie : Permanences tous les matins de 8h45 à 12h15 (Sauf un mardi sur deux) Tél : 02 31 26 95 95
a.i.a.e@wanadoo.fr / www.a.i.a.e-authie.fr
 - à la Mairie de Bretteville l'Orgueilleuse. Permanence le jeudi de 14h à 16h
 - à la Mairie de Carpiquet (Espace Athéna). Permanence le 1^{er} mardi de chaque mois de 14h à 17h
 - à la Mairie de Creully. Permanence le mardi de 9h à 12h (un sur deux)
 - à la Mairie de St Contest. Permanence le 2^{ème} mardi de chaque mois de 14h à 17h
- Et sur RDV dans les autres mairies adhérentes

Les communes adhérentes à l'association constituent son secteur d'intervention :

Authie, Cairon, Cambes en Plaine, Carpiquet, Creully sur Seulles, Rosel, Rots (Commune nouvelle regroupant Lasson, Secqueville en Bessin et Rots), St Contest, St Manvieu Norrey, Thaon, Thue et Mue (Commune nouvelle regroupant Bretteville l'orgueilleuse, Brouay, Cheux, Le Mesnil Patry, Putot en Bessin et Ste Croix Grand Tonne), Villons les Buissons.

L'A.I.A.E est dirigée par un bureau comprenant des représentants élus parmi les communes adhérentes, à savoir :

- M. Richard MAURY, Président, *Maire de Thaon*
- M. Joël PIZY, Vice-Président, *Maire d'Authie*
- Mme Myriam LETELLIER, Secrétaire *Adjointe de THUE ET MUE*
- Mme Marie-Jo LUCAS, Trésorière, *Adjointe de Rots*

Blue Cat Dance



Patricia LE RILLE, Animatrice



Pour la 7^{ème} année à Thaon, le Blue Cat Dance vous propose, avec beaucoup de plaisir, de faire bouger "vos gambettes", grâce à une activité physique alliée à un exercice de la mémoire de façon tout à fait ludique. C'est excellent pour tout le monde !

Selon des articles parus dans les journaux : « la danse serait capable d'inverser le vieillissement du cerveau ».

Ce type de danse convient à TOUT public (de 7 à 77 ans et même plus !).

Les cours sont donnés dans une ambiance dynamique, sympathique, dans le respect des uns et des autres.

Chaque année, les adhérents apprécient grandement de se retrouver autour de repas partage tout en révisant les chorégraphies apprises.

Patricia dispense les cours tous les mardi à Thaon :

- Country, danse en lignes Niveau 2 : 19h à 20h,
- Country, danse en lignes Niveau 3 : 20h15 à 21h15,

D'autres horaires et d'autres niveaux vous sont proposés dans les communes suivantes :

Courseulles-sur-mer : le lundi,
Cambes-en-Plaine : le mercredi,
Arromanches : le jeudi,
et un nouveau cours à Cairon, le mardi matin.
L'ensemble des membres de l'association

remercie vivement Monsieur le Maire et l'ensemble de la municipalité de Thaon de leur fournir un local pour cette activité.

En 2018, comme les années précédentes, le club a participé aux différentes animations proposées par la commune (Téléthon, fête du village etc.). C'est avec joie qu'il participera aux événements futurs.

Patricia et ses adhérents vous souhaitent une année 2019 radieuse et époustouflante !

N'hésitez pas à contacter Patricia LE RILLE, Animatrice du Blue Cat Dance
Tél : 06 07 86 18 25 ou
bluecatdance14@gmail.com
Site : www.bluecatdance.com



Le karaté club Thaon : tradition, respect, esprit zen

S. Flament, président du Karaté Club Thaon.

Le karaté à Thaon poursuit immuablement la formation des jeunes et adultes à cet art martial qui nourrit corps et esprit. Ses valeurs d'humilité, de sagesse, de respect de soi et de l'autre concernent enfants et adultes.

Il n'est pas nécessaire de jouir de talents sportifs ou de souplesse particulière pour débuter puis progresser. Plusieurs des pratiquants qui sont maintenant ceinture noire ont débuté soit en tant qu'enfants soit beaucoup plus tard à partir de la quarantaine.

Et puis c'est aussi une activité complètement mixte où ce n'est pas la force qui compte mais plutôt la posture, l'esprit qui importent, alors surtout n'hésitez pas à nous rejoindre.

Comme chaque année, une démonstration de karaté est organisée à la Maison du Temps Libre de Thaon. Cette démonstration, ouverte à tous, aura lieu le samedi 26 janvier 2018 à 15H (durée 45 mn environ). Elle sera l'occa-



sion de découvrir les multiples facettes de cet art martial : du travail technique (Kihon), au combat (kumité) en passant bien sûr par

les katas toujours très spectaculaires. Venez avec parents et amis. Cette démonstration se conclura par un goûter convivial.

Espace Culturel Michel Frerot

Annie MICHEL, maire adjoint chargée des sports, loisirs, culture.



En 2018 plusieurs ateliers de peinture ont été organisés dans notre espace culturel. Les stagiaires apprécient de s'installer tout au long de la semaine pour se perfectionner à la peinture. Nous essayons aussi de promouvoir notre salle pour des expositions sur des thèmes divers :

Les 3 et 4 mars, une exposition sur la chine de Liu Dongmei a été proposée dans le cadre des journées de la femme. A cette occasion, nous avons projeté un documentaire « *A la recherche de l'écriture des femmes, un savoir disparu* » et avons organisé deux ateliers d'écriture et un atelier de découverte du Qi Gong.

En mars, une exposition d'héliogravures sur la Normandie monumentale et pittoresque a été organisée par Mr Chéreau et Mr Leullier.

En avril, « *Surface sans cible* », association de photographes amateurs avec lesquels nous sommes en partenariat, nous a présenté son exposition « *il est Thaon de se mettre au par-*



Inauguration de l'exposition «Matières et formes» par le Député Bertrand Bouyx

fum... » et deux projections de films : « *Dior, l'élégance du paradis perdu* » et « *Alpine, un rêve français* ».

En mai, Mr Leboucher a exposé ses peintures.

Début juin, l'école de peinture de St Gabriel Brécy a exposé ses tableaux sous la présidence de Mme Saussereau.

En juin, « *Surface sans cible* » a présenté l'exposition « *Envoluminures* ».

Fin octobre, la dernière exposition de « *Surface sans cible* » pour 2018 a été « *Matières et formes* » sous la présidence de Dominique Addt, président de l'association, Patrick Duchesne, président artistique et plusieurs photographes amateurs.

Le 11 novembre, les Anciens Combattants nous ont préparé une exposition sur la guerre 14-18

pour le centenaire de l'armistice.

En décembre, un film documentaire sur les migrants a été présenté par Ariane Koutsaftis.

En 2019, pour la journée internationale des droits des Femmes, 5^{ème} édition, le week end du 8 au 10 mars sera consacré à « *Hildegarde de Bingen* », prophète et docteur pour le troisième millénaire en partenariat avec les Bénédictines de Bayeux. Etonnante d'actualité, cette femme du XII^{ème} siècle nous démontre que le génie n'a pas d'âge et que la vie spirituelle authentique rend l'homme plus humain, plus complet, plus universel. Hildegarde n'est pas seulement en avance sur son époque, devançant de près de quatre siècles Léonard de Vinci, anticipant Dante, préparant Pasteur.



FC THAON - BRETTEVILLE - LE FRESNE

Claude PERONNE, président

SAISON 2018-2019 : FUSION ENTRE US THAON FVM ET US BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE

Sous l'appellation : FC THAON BRETTEVILLE LE FRESNE, le nouveau club a vu le jour le 22 JUIN 2018.

Pourquoi une Fusion ?

L'US BRETTEVILLE ORGUEILLEUSE, depuis quelques années, était en difficulté tant sur le plan sportif (effectif en forte diminution) que sur le bénévolat dans le fonctionnement du club. L'US THAON FVM étant, depuis la fusion en 2001, en phase ascendante tant sur le plan licenciés (333 en 2017-2018) que sur le plan sportif, l'opportunité de s'étoffer était une bonne chose. En effet, l'apport des infrastructures de BRETTEVILLE ORGUEILLEUSE a l'avant-

age de pouvoir disposer de 3 sites pour les entraînements et les rencontres le week-end. Cette Fusion permettra en outre de donner au club un impact supplémentaire au niveau de la qualité des dirigeants, éducateurs, des joueurs et surtout avec des ambitions revues à la hausse.

Actuellement fort de ses 370 licenciés, répartis en 23 équipes, avec notre Fanion, vitrine du club, en Régionale 3, elle est représentée dans toutes les catégories d'âge au plus haut niveau départemental. Cette année, une équipe U18 et une équipe U16 disputeront le championnat en Régional «3» et Régional «2» ligue.

Equipe Seniors A éliminée de la coupe de France au 3^{ème} Tour par BOURGUEBUS
Equipe U18A éliminée de la coupe Gambardella au 4^{ème} Tour par MOS.

Equipes à « 11 » engagées.

2 équipes « VETERANS » / 3 équipes « SENIORS » / 2 équipes « U18 » / 1 équipe « U16 » / 1 équipe « U15 »

Concernant les équipes de jeunes, la fréquentation de l'école de foot nous a permis d'engager : 3 équipes de «U6-U7» / 4 équipes de «U8-U9» / 5 équipes de «U10-U11»



EQUIPE «1A» EN R3



GROUPE U16 EN R3 LIGUE



GROUPE U16 EN R2 LIGUE

NOS ANIMATIONS «SPORTIVES» ET «EXTRA-SPORTIVES»



LOTO DU 4 FEVRIER 2018



CHOUCROUTE DU 24 MARS 2018



TOURNOI «JEUNES» DU 18-19 JUIN



FÊTE DE LA MUSIQUE DU 7 JUILLET



TOURNOI DE PÉTANQUE AU STADE DU FRESNE CAMILLY

DATES À RETENIR EN 2019

27 JANVIER : LOTO, Maison du Temps Libre à Thaon
30 MARS : SOIRÉE DANSANTE, Maison du Temps Libre à Thaon
22-23 JUIN : TOURNOI JEUNES, Stade Claude Marin à Thaon
28/29/30 JUIN : Fête du FC Thaon BLF
9 NOVEMBRE : SOIRÉE DANSANTE, Maison du Temps Libre à Thaon
26 AVRIL / 31 MAI / 30 AOÛT / 21 SEPTEMBRE : Concours de Pétanque

Thaon d'Hier et d'Autrefois

Yves LEULLIER

LES ARTISANS DE THAON DU 19^e AU 20^e SIÈCLE

AVANT PROPOS : Nous avons retrouvé dans notre carton poussiéreux du grenier de nombreuses factures datant certaines de plus d'un siècle ayant des en-têtes magnifiques qui définissaient dès le premier coup d'œil tout le savoir-faire et l'étendue des travaux que pouvait réaliser l'artisan concerné, plusieurs de ceux-ci ayant reçu des médailles d'honneur pour la qualité de leurs réalisations.

Redécouvrant l'importance de tous ces artisans dans la vie des Thaonnais aux siècles passés, j'ai demandé à mon ami Yves LEULLIER, grand chercheur devant l'éternel, de faire un article pour le Bulletin 2019. C'est l'objet de son travail que je vous présente aujourd'hui.

Richard Maury

D'anciens métiers à Thaon

Le bourg de THAON offrait tout l'éventail des professions pour assurer à ses habitants le quotidien : le village comptait des boulangers, des bouchers, des épiciers, des marchands de volaille, mais aussi des



bouilleurs, cabaretiers et buralistes. Pour édifier les maisons, on faisait intervenir maçons, charpentiers et couvreurs. Les déplacements, avant l'arrivée de l'automobile (pour les plus fortunés), étaient effectués par des voitures tractées par des chevaux, et le meilleur ami de l'homme était indispensable pour cultiver et labourer les champs. Heureusement que le village ne connaissait pas les embarras des villes, comme le montre cette vue du pont de la Concorde dans les années 1880 !

Un certain nombre de professions s'attachait au travail du bois et du fer, et rares étaient les villages qui ne possédaient pas charrons, forgerons ou maréchaux-ferrants. Ces derniers métiers se transmettaient au fil des décennies souvent de père en fils, ainsi que l'attestent les en-têtes des factures jointes. Certaines familles se sont particulièrement illustrées à Thaon. Le titre de « maréchal » ne laissait aucune ambiguïté sur l'importance et la reconnaissance dont jouissait le détenteur.

Ainsi trouve-t-on dès 1793 le mariage de François LE CARPENTIER, maréchal, avec Marie-Anne DORENLO, dentellière. Leur fils Victor Exupère, né en 1805, continuera d'exercer ce métier, il se maria en 1833 avec Marie-Anne Eugénie LECOMTE, dentellière. Leur fils Donat Jules Adrien, époux de Louise Isabelle Marie FLAMBARD, tout comme leur fils Morice Jules Victor seront maréchaux-ferrants de 1898 à 1921, suivis par Emilien Pierre SERVEAU jusqu'en 1934. Quatre générations se seront ainsi succédées pour ferrer les chevaux et les animaux de trait du village.

Les LEPARFAIT père et fils prirent la relève de 1922 à 1951 : à son mariage en 1905 avec Clémence Marie Louise JULIEN, Armand Désiré était « ouvrier maréchal ». Leur fils Jean Adrien Alphonse, né en 1906, poursuivit l'activité jusqu'à son décès en 1941, et le fils continua encore dix années. On retrouve naturellement cette famille dans le bottin administratif départemental des 50.000 adresses dans la rubrique des « charrons-forgerons », où ils exercèrent de 1914 à 1942.

De 1898 à 1932, la famille FAUTREL opérait également : le grand-père était déjà charron ; il décèdera à l'âge de 76 ans en 1903, mais son fils Emile Antonin, né en 1860, poursuivit le métier aux côtés de son fils Emmanuel ; l'activité de ce dernier se maintint jusqu'à son décès en 1932, alors âgé de 28 ans.

De 1935 à 1953, la forge fut tenue par leur successeur L. MONCEL. Un autre métier qui se transmet de génération en génération est celui de charpentier. Il en est ainsi chez les BOITARD, vieille famille thaonnaise bien connue. L'aïeul charpentier Martial Isidore, né vers 1785, avait épousé Marie Justine OGER, dentellière, et leur fils Jean Isidore, né en 1843, continua l'oeuvre de son père ; Il épousa en 1867 Louise Bénonie CHAPRON, et c'est leur fils Léon qui assura des décennies durant en sa qualité de maire la bonne gestion de la cité.

Parmi les professions les plus répandues au XIX^e siècle figure en première place celle des dentellières ; pour les hommes, celle de tailleur de pierre. Il en est ainsi pour la famille BASLY et les parents de Charles, Donat Armand Lucien et Sidonie Valentine BOISSET, exerçaient ces professions. Né en 1874, il épousa en 1903 Marie Louise Augustine HENRI, blanchisseuse de métier. Le tailleur de pierre travailla comme maçon de 1914 à 1937, l'entreprise de son fils Albert poursuivit l'activité jusqu'en 1959.

Ces illustrations d'en-têtes de factures qui permettent d'appréhender un peu le quotidien de nos grands aînés sont une précieuse source de renseignements sur des professions qui n'ont parfois plus cours ; si les modalités changent, il en est d'autres qui perdureront tant que l'homme devra se nourrir, avoir un domicile et se déplacer !

Yves Leullier, 26 octobre 2018



Thaon d'Hier et d'Autrefois (suite)

FABRIQUE DE COMPAS
JULES LECARPENTIER
 THAON (Calvados)

TAILLANDERIE EN TOUS GENRES POUR TOUS METIERS
 FABRIQUE DE CHARRUES ET MARCHALERIE

Doit Mo la commune de Chaon
 Chaon le 9 Mars 1897

10 francs pour la commande de la charrie de la commune
 de Chaon les 10 francs
 pour les 100 mètres de la commune
 par la commune de Chaon pour la poste de

FORGE ET CHARRONNAGE EN TOUS GENRES
 Concours National, Caen 1882

17e MAGASIN D'ARTS
 Ancienne Maison Jules LECARPENTIER
Morice LECARPENTIER Fils, S'
 THAON (Calvados)

GENIERS CHARRONNIERS de Chaon
 CHARRUES & SOUS ARMOIRES
 FABRIQUE DE CHARRUES
 MARCHALERIE

Memoire des travaux effectués pour le compte de M.
La Commune de Chaon

1897 Le 19 Mars 1901

Mars 27 fut un mois pour la commande de la
 " finie de bureau de la poste d'utile
 " de la poste
 Juillet 27 déplaç et replaç la grille de la commune
 " du bureau de poste et fournis quatre m
 " à bois

VOITURES D'AGRICULTURE
 POUR TOUS GENRES
 HUILES
 en tous genres, machines
 REPARATIONS

FORGE & CHARRONNAGE
 Carrosserie attelée et automobile
 Instruments Agricoles

E. FAUTREL
 THAON (Calvados)

Memoire des Travaux effectués pour le compte
 de M. la commune de Chaon
 le 10 Mars 1901

10 francs pour la commande de la charrie de la commune
 de Chaon les 10 francs
 pour les 100 mètres de la commune
 par la commune de Chaon pour la poste de

Doit la commune de Chaon à Emile Fautrel
 Chaon le 10 Mars 1901

Mars 20 6 jours pour débiter du bois pour faire
 16 12 un plancher pour porter l'herbage
 et la place
 16 17 18 6 jours pour faire deux scalliers
 à 5 francs par jour fait
 42.00
 fournis deux scalliers de bois et 10 francs
 10.00

Avril 13 une journée et deux heures de plus pour
 14 finir le plancher de l'herbage
 replacer l'escalier et installer deux planches
 en face les scalliers de l'herbage
 43.00
 fournis les scalliers de planches et 10 francs
 à 40 centimes le mètre
 2.00
 Total 47.00

FORGE & CHARRONNAGE
 Reparatrice de Voitures en tous genres
 BOUES-MAGNÉTOGÈNES

Emile FAUTREL
 THAON (Calvados)

Memoire des Travaux effectués pour le compte de M.
 de la commune de Chaon
 le 14 Mars 1901

127. Mars 12 - Réparé une charrue de pompe
 jusqu'à la roue et la barre de la charrue
 10 francs

BOURRELLERIE - SELLERIE
 HARNAIS en tous genres
 Charrues & Capots pour Voitures

Maurice CHAPRON
 A THAON (Calvados)

Memoire des Travaux effectués pour le compte de M.
 la commune de Chaon
 le 20 Juillet 1901

Travaux fait pour la commande de la charrie de la commune
 de Chaon les 10 francs
 pour les 100 mètres de la commune
 par la commune de Chaon pour la poste de

Memoire des Travaux effectués pour le compte de M.
 la commune de Chaon
 le 20 Juillet 1901

Travaux fait pour la commande de la charrie de la commune
 de Chaon les 10 francs
 pour les 100 mètres de la commune
 par la commune de Chaon pour la poste de

Commerçants et artisans

BAR TABAC : Le Code Bar

M. BOUSQUET Thomas - 09 86 75 34 85

BOUCHERIE – CHARCUTERIE - EPICERIE

Carrefour Express

M. et Mme DUVAL Hervé - 02 31 80 01 57

BOULANGERIE PATISSERIE

Aux Délices des Moulins - 02 31 94 25 48

M. et Mme PASSELERGUE Christophe

RESTAURANT « AUBERGE DE LA MUE » - HOTEL

Mme LEMARCHAND - M. DELAUNAY - 02 31 28 37 32

COIFFEUSE : JENNY-COIFF

Mme BAYEUX Jennyfer - 02 31 80 32 32

COIFFEUSE : LES CISEAUX ROSES

Mme BOIZARD Vanessa - 06 49 95 86 17 - 02 50 01 62 56

GAZ

TOTALGAZ – CARREFOUR GAZ :

M. DUVAL Hervé - 02 31 80 01 57

ANTARGAZ (réseau) : 09 74 75 75 75

GITES

M. LEGRIFON André - 02 31 80 31 40

CHAMBRES D'HOTES

Le Relais des Fleurs - lerelaisdesfleurs@free.fr

www.lerelaisdesfleurs.com - 06 16 75 87 80

L'Ecurie gourmande - www.bandnormandie.fr

07 87 84 17 38

Fibre optique : VISIO INFORMATIQUE

M. MOREL Jean-Claude

jcmvisio@gmail.com - 06 08 94 28 13

DÉPANNAGE INFORMATIQUE : INFORMATIQUE DU BESSIN

M. Mombreux Bruno - 02 31 80 59 02 - 06 33 08 71 50

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

M. DESMEDT Juan - 06 60 99 30 51

MACNOR : Entreprise de maçonnerie

M. PERONNE Loïc - 02 31 80 14 32

TRANS SERV : Entreprise de maçonnerie

M. PERONNE Didier - 02 31 96 90 09

MODZYPIX : Photographe

07 81 88 19 58 - modzypix@hotmail.fr

MECANIQUE – TOLERIE - PEINTURE - DEPANNAGE

M. GOUMAULT Daniel - 02 31 80 03 03

AGENCE POSTALE COMMUNALE : 02 31 30 18 95

PIZZERIA LA PULCINELLA

M. CARLONI Grégory - 02 31 28 38 40

Service midi et soir, sauf le dimanche midi. Fermé le lundi

PAROISSE ST VITAL DE LA SEULLES

Office religieux à la Résidence du Parc - Thaon, le dernier jeudi du mois à 14h30

M. le Curé Florent KAWANE : 02 31 80 10 42 (Creully)

EMPLOI

Association A.I.R.E : 02 31 97 54 82

Association A.I.A.E :

Mme Stéphanie FAUTRAS 02 31 26 95 95

RENDEZ-VOUS EN MAIRIE SUR APPEL

Tarifs communaux

TARIFS 2019		INFORMATIONS DIVERSES
CANTINE : le repas Présence cantine	3,92 € 1,63 €	Pour toute inscription ou radiation s'adresser à la Mairie de Thaon 02 31 80 01 36 Les tarifs sont votés par le Conseil Municipal.
GARDERIE : 1/4 heure 1/2 heure 1 heure Forfait au 1er trimestre Forfait au 2 ^e et 3 ^e trimestres Dépassement horaire après 18h30	0,56 € 1,12 € 2,24 € 120,00 € 100,00 € 10,00 €	
ETUDE SURVEILLÉE : LUNDI ET JEUDI	3,60 €	
MAISON DU TEMPS LIBRE Location habitants de Thaon 12 heures 24 heures 48 heures Location extérieurs de Thaon 12 heures 24 heures 48 heures	140,00 € 260,00 € 373,00 € 174,00 € 327,00 € 466,00 €	Forfait chauffage : location de 12h et 24h : 22,00 € location de 48 h : 44,00 € Location vaisselle Option forfait par couvert : 1,00 € Forfait casse/par pièce : 4,00 €
LOCATION ESPACE «MICHEL FRÉROT» (du jeudi au mercredi) • Location habitants de Thaon pour exposition ou conférence à but lucratif et réunion publique • Extérieurs commune pour exposition ou conférence à but lucratif et réunion publique • Habitants de Thaon ou extérieurs pour exposition ou conférence à but non lucratif	63,00 € 77,00 € UNIQUEMENT Forfait de frais de fonctionnement	Forfait de frais de fonctionnement 26 euros
DROIT DE PLACE Forfait pour les camions	0,75 € 54,00 €	le mètre linéaire Autorisation à demander en mairie
CONCESSION CIMETIÈRE 15 ans, renouvelable 30 ans, renouvelable 50 ans, renouvelable	105,00 € 168,00 € 216,00 €	
CIMETIÈRE PARC 15 ans, renouvelable 30 ans, renouvelable 50 ans, renouvelable	84,00 € 123,00 € 153,00 €	Au prix de la concession il conviendra d'ajouter - plaque + caveau pour urne : 350,00 € - caveau pour urne : 250,00 €

FRELONS ASIATIQUES

Depuis juillet 2017, la Commune a adhéré au plan de lutte contre le frelon asiatique. Signalez-nous les nids de frelons asiatiques en mairie afin qu'ils soient répertoriés et détruits ! Les frais d'intervention sont pris en charge à 70% par la Commune et à 30% par le Conseil Départemental.

RECONNAITRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est aussi appelé frelon à pattes jaunes. Un peu plus petit que le frelon commun, il est de couleur beaucoup plus sombre, marron et orangé.

Petit nid de printemps de la taille maximum d'un petit bol, attaché à n'importe quel support, on le trouve sous les appentis, dans les garages, les hangars, les vérandas et, bien évidemment, dans les arbres, jusqu'à la fin juin. S'il est accessible, il peut être détruit le soir avec une bombe insecticide ou mis en sac prudemment, écrasé ou mis au congélateur quelques heures pour tuer les quelques frelons qu'il abrite.

Nid d'été de très grosse taille. Attention, il peut contenir plusieurs milliers de frelons !!!



Son élimination par vos propres moyens peut être dangereuse. Ces nids doivent être signalés à la mairie pour être détruits par un professionnel.

ATTENTION N'INTERVEZ PAS VOUS-MÊME SUR LES NIDS DE GROSSE TAILLE !!!

INFORMATIONS :

www.fredonbassenormandie.fr/frelon-asiatique/particuliers/





ASSOCIATION MATHILDE

Mathilde est une Association loi 1901, créée en 1994, qui a pour but de promouvoir, organiser et suivre le dépistage du cancer du sein et du cancer colorectal pour la population du Calvados.

ASSOCIATION MATHILDE

Dépistage des cancers dans le Calvados

28, rue Bailey - 14000 CAEN - Tél. : 02 31 93 82 00 - Fax : 02 31 93 82 50 - Mail : info@mathilde.asso.fr
Site Internet : www.mathilde.asso.fr

UNE BOÎTE AUX LETTRES

avec adresse pour aider notre piéton municipal.

Inscrivez lisiblement sur votre boîte aux lettres les noms de toutes les personnes du foyer ainsi que votre numéro de voie.



SIDOM DE CREULLY

GRANDE RUE - 14610 THAON

02 31 80 42 27

sidomcreully@orange.fr

DECHETS ULTIMES

La collecte en porte à porte se fait tous les **jeudis** (ou le jour suivant si celui-ci est férié) dans les bacs fournis par le SIDOM.

DECHETS VERTS

La collecte en porte à porte des déchets verts se fera à partir d'avril et se terminera fin novembre 2019, tous les **mardis**.

MISE EN DÉCHARGE

Pour ceux qui ne l'ont pas encore, faire la demande de la carte SEROC en Mairie, pour avoir accès aux déchetteries. Les horaires des déchetteries de Bretteville l'Or-gueilleuse et de Creully : **lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h00 à 17h00**
mercredi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (horaire d'hiver et jusqu'à 18h en horaire d'été)

B.A.C.E.R. DU PRE -BOCAGE

BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS PAR L'ENVIRONNEMENT ET LA RÉCUPÉRATION.

ROUTE DE TORIGNI - 14240 CAUMONT-L'EVENTÉ

Depuis 2012, vous pouvez déposer vos textiles dans un bac de récupération qui se trouve sur le stade Hidalgo.

VOUS POURREZ DÉPOSER

VOTRE SAPIN DE NOËL

**DANS L'ESPACE RÉSERVÉ À CET EFFET, SUR LE PARKING DU STADE HIDALGO,
DU MERCREDI 2 AU MERCREDI 16 JANVIER 2019**



Bertrand BOUYX

Permanence ouverte au public :

46, rue Saint Jean

Allée de l'Orangerie - 14400 BAYEUX

De 10h à 12h et de 14h à 17h et sur rendez-vous. Afin de rester à votre écoute et dans la mesure de mes disponibilités, je propose un moment décharge directement au domicile de nos concitoyens qui rencontrent des problèmes de mobilité.

Prenez contact au 03 31 10 48 10

bertrand.bouyx@assemblee-nationale.fr



Etat-civil

NAISSANCES

DOUINE Noé 08/02/2018
DELOYE Hélyanna 12/02/2018
DAUMALLE Gaspard 24/03/2018
DAUMER Margaux 25/03/2018
QUIEDEVILLE Lise 30/04/2018
LAMBERT Ethan 18/06/2018
LEMOISSON Mia 23/06/2018
LUCAS Ambre 01/07/2018
BOCQUELET Maëlynn 04/07/2018
NONCHE Julian 05/07/2018
CALLIGARO Aurèle 21/07/2018
MOULIN Gabin 28/07/2018
GIFFARD Clément 29/07/2018
NOEL Jade 29/07/2018
LE VAILLANT Titouan 27/10/2018
DESMEDT Pablo 31/10/2018
GAUTIER Sandro 10/12/2018



MARIAGES

FREUNDT Stefan et LIVET Marie-Claudine
13/01/2018
BARBEDIENNE Thibaud et LALANDE Eloïse
9/06/2018
BISSON Sébastien et ROGER Magalie
30/06/2018
COGOLUEGNES Antoine et MENANT Claire
30/06/2018
LAUTOUR Aurélien et LEGAUFFRE Fanny
07/07/2018
LECOFFRE Selim et KRAFFT Charlie
01 /09/2018
LANGLOIS Mickaël et BREYNE Marine
08/09/2018
DUPLESSIS Jonathan et DESCLOS Lydie
15/09/2018
JARDIN David et BERTHIER Nathalie
22/09/2018
DUCANDAS Arnaud et ABE NGOUNDI Rosalie
27/10/2018
THOMASSE Yves et PALACIOS RONDINEL Nina
17/11/2018
CAILLAT Cyril et BUON Delphine 24/11/2018



DECES

FICHEUX Françoise 02/01/2018
LHERMITTE James 20/01/2018
LEFRANC Robert 30/01/2018
LECOUTURIER Madeleine 04/02/2018
MARIE Roger 22/02/2018
LEROI Claire 04/03/2018
BOQUET Denise 10/03/2018
POTACHUCK Georgette 11/03/2018
PETITE Marie-Noëlle 17/03/2018
BRUNET Alain 19/03/2018
PORET Jacques 16/05/2018
HEBERT Elise 17/05/2018
PHILIPPE Annie 28/05/2018
HERVOUIN Madeleine 22/06/2018
AUBERT Achille 14/07/2018
FORTIN Christian 21/07/2018
MEJEAN Mireille 12/08/2018
LAMOUREUX Jules 22/08/2018
BOURGAIS Simonne 09/09/2018
HERGAUX Jacques 07/10/2018
LE MULLOIS Georgette 17/11/2018
PHOLOPPE Emile 27/11/2018



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

POMPIERS : 18 - SAMU-SMUR : 15

GENDARMERIE Creully : 02 31 29 54 80

Courseulles : 02 31 29 55 20

MEDECIN : Dr MAILLOL : 02 31 80 34 44

PHARMACIEN :

Mme JULIEN Anne et Mme LOUETTE Gaëlle : 02 31 80 01 88

PHARMACIE DE GARDE : N° audiotel : 32 37 accessible 24H / 24H

INFIRMIER : M. Eric PELLETIER Mme florence CATHERINE

Cabinet : 02 31 80 35 32 - Portable : 06 09 37 29 76

CABINET DENTAIRE : Docteur BANYAI Erika : 02 31 80 31 30

KINESITHERAPEUTE : M. Julien VILLEDIEU : 02 31 80 09 20

SERVICE SOCIAL :

Douvres la Délivrante, pôle assistantes sociales : 02 31 37 66 10

Creully : Mme FOULON Virginie : 02 31 80 15 17

PUÉRICULTRICES :

Creully : Mme DEBRAY Véronique : 02 31 80 15 17

Douvres la Délivrante : Mme MATA Laurie Mme TUBCEUF Françoise :

02 31 37 66 22

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

Du Lundi au Vendredi : de 10h à 12h et 16h à 19h

Samedi : 9h30 à 12h30 - 02 31 30 18 95

Départ courrier : 12h

PERCEPTION : Ouistreham - 9 route de Lion

BP 14 150 Ouistreham

EDF : Douvres la Délivrante

Dépannage Electricité : 08 10 333 014

SAUR (EAU) Gretheville : 02 31 52 53 54

EAUX de NORMANDIE (Assainissement)

LUN-VEN. 9H/19H SAMEDI 8H/13H

7 JOURS / 7 24H/24 - Service Clientèle : 0 969 365 265

Urgences techniques : 0 969 366 266

ASSISTANTES MATERNELLES

Relais Petite Enfance : l'Escale

3 rue LoiK Cavelec - Bretteville-l'Orgueilleuse

14740 THUE ET MUE

Contact : Mme Christine GAUCHET,

Educatrice de jeunes enfants :

02 31 26 05 76 ou 06 99 25 03 48

Adresse mail : Ram.escale@mfn-ssam.fr

Accueil sur rendez-vous : mardi de 14h à

18h30 et le jeudi de 14h à 17h30

EHPAD

HOM'AGE

Résidence du Parc - Rue du Château d'Eau

14610 THAON - 02 31 80 22 10

RAPPEL

De l'Arrêté Préfectoral du 30.08.1991

Article 5 : LE BRUIT :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les : tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Article 6

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier des chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (dressage, collier anti-aboiements...)

LES CHIENS DANGEREUX

Loi N° 99-5 du 6.01.99 (JO du 7.01.99 p 327)

La loi relative aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux modifie et complète le code rural en matière de détention de chiens susceptibles d'être dangereux. Ces chiens peuvent désormais être classés dans deux catégories réglementées : 1ère catégorie pour les chiens d'attaque, et 2ème catégorie pour les chiens de garde et de défense. La détention d'un chien d'attaque est interdite aux

personnes de moins de 18 ans. Les chiens de 1ère catégorie doivent obligatoirement être stérilisés. Leur accès aux transports publics est interdit. Sur la voie publique et dans les parties communes des immeubles collectifs ils doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

Nous avons constaté que de nombreux chiens errent dans la Commune, éventrent les sacs de poubelle, laissant les détritrus sur le trottoir et la chaussée. Ils sont parfois agressifs et dangereux. Ces chiens ont pourtant des maîtres. Nous demandons à ces personnes de remédier à tous ces désagréments et d'être plus vigilant avec leurs animaux.

AUTRES RAPPELS

Les trottoirs doivent être accessibles aux piétons :

Ne pas y entreposer des détritrus, ni de matériaux destinés à la construction (sable, graviers...)

Ne pas oublier de tailler très régulièrement vos haies, ou arbustes qui y débordent reléguant le piéton sur la chaussée, et ramasser les feuilles pour éviter les glissades

Déneigement des trottoirs : l'article L 2212-2 du code Général des Communes prescrit aux riverains des voies publiques de balayer le trottoir situé devant leur habitation

Ne lâcher pas votre chien dans la rue pour qu'il aille y faire ses besoins ou bien, pensez à les ramasser.

Destruction des nids de guêpes et frelons

Lutte contre les taupes

Entreprise GDS Services 14650

Maison de l'Agriculture

Avenue de Paris - BP 231

50001 SAINT-LÔ CEDEX

Thaon Thue ou Mue

Développement personnel

Activités : Initiation à la relaxation et la méditation - Travail Trans-générationnel en groupe avec la méthode des Constellations systémiques, qui a été élaborée il y a 40 ans en Allemagne. Cette technique évacue des blocages et des peurs et libère des tensions de tous ordres en dénouant des liens créés à notre insu avec des événements graves rencontrés par nos aïeux, pacifiant ainsi l'ordre familial.

Contact : Daniel HOUEL

thaon.thue.ou.mue@gmail.com

06 85 30 70 97

DOCUMENTS	Où s'adresser	Délai	Pièces à fournir
Carte d'identité (gratuit sauf en cas de perte)	Mairies de Douvres-la-Délivrante, Caen, Hérouville-Saint-Clair	1 mois	2 photos d'identité récentes - Livret de famille à jour et acte de naissance - Justificatif de domicile (2 pour les enfants) - Ancienne carte d'identité - Voir pour situation familiale particulière.
Passeport Biométrique	Mairies de Douvres-la-Délivrante, Caen, Hérouville-Saint-Clair		Prendre rendez-vous auprès du service passeport des mairies équipées du matériel permettant d'enregistrer les demandes d'établissement des passeports biométriques
Duplicata livret de famille	A la mairie du domicile ou du lieu de mariage		Carte d'identité
Carte d'électeur	Mairie du domicile		Inscription sur la liste électorale de la commune toute l'année. Carte d'identité + justificatif de domicile
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance		Nom, prénom, date de naissance, pièce d'identité
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage		Nom, prénom, date du mariage, pièce d'identité
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès		Nom, prénom, date du décès
Autorisation sortie de territoire	A télécharger sur service public.fr		Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie de territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire. Aucun déplacement en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.
Casier judiciaire	Casier Judiciaire national 44079 Nantes Cedex www.justice.gouv.fr/cjn	10 à 15 jours	Copie carte d'identité
Recensement service national	Mairie du domicile		Français : (fille ou garçon) âgés de 16 ans : se présenter entre le 1 ^{er} jour du 16 ^{ème} anniversaire et la fin du mois suivant. Pièce à fournir : CNI + livret de famille

CONCERT COURANT JUIN 2019
L'Association des aînés du canton de Bretteville l'Orgueilleuse

CHORALE Méli Concert
Mélo for
Juin 2019
75



Planning des réservations de la M.T.L. par les associations de Thaon

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

MARS

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JANVIER 2019

- Jeu. 10 : CTL UNC/Galette des rois
- Ven. 11 : Vœux du Maire
- Sam. 26 : Le Thaon des Loisirs / Théâtre
- Dim. 27 : FC Thaon / Loto

FÉVRIER 2019

- Dim. 3 : Jumelage Long Wittenham / Jeux de société
- Ven. 8 : Le Thaon des Loisirs / Soirée cabaret
- Sam. 9 : Country
- Dim. 10 : APE
- Dim. 17 : Salon des collectionneurs
- Dim. 24 : CTL / Loto

MARS 2019

- Ven. 1 : Orchestre régional
- Jeu. 7 : CTL / Assemblée Générale
- Sam. 9 : Théâtre «les ailes brisées»
- Dim. 10 : APE / Carnaval
- Sam. 16 : Waldo / Concours de belote
- Dim. 24 : Le Thaon des Loisirs / Loto

- Sam. 30 : FC Thaon / Soirée

AVRIL 2019

- Jeu. 11 : CTL / Plat unique
- Sam. 13 : UNC Soirée
- Lun. 22 : APE
- Sam. 27 : Country
- Dim. 28 : Fête de la Légion Etrangère

MAI 2019

- Dim. 5 : APE / Loto
- Sam. 25 : Country
- Ven. 17 : Festival du Conte
- Ven. 24 : Festival du Conte

JUIN 2019

- Vend. 7 : Soirée Jazz Melon
- Sam. 8 : Waldo
- Dim. 9 : Waldo
- Lun. 10 : Waldo
- Dim. 16 : CTL UNC. Foire aux greniers
- Dim. 21 : Country

- Jeu 27 : CTL. Repas
- Sam 29 : FC Thaon / Fête de village
- Dim 30 : FC Thaon / Fête de village

JUILLET 2019

- Ven. 5 : Le Thaon des Loisirs / Théâtre
- Sam 6 : Le Thaon des Loisirs / Théâtre

SEPTEMBRE 2019

- Mer. 4 : Le Thaon des Loisirs / Inscriptions
- Sam. 7 : Forum des associations
- Jeu. 12 : CTL : repas
- Ven. 20 : Waldo / Causerie
- Dim. 29 : UNC / Loto

OCTOBRE 2019

- Jeu. 10 : CTL / Choucroute
- Ven. 11 : Le Thaon des Loisirs / AG
- Sam. 12 : CCAS. Repas des Aînés
- Dim. 13 : Le Thaon des Loisirs / Loto
- Ven. 18 : APE / Soirée

NOVEMBRE 2019

- Sam. 2 : Waldo / Choucroute
- Sam. 9 : FC / Soirée
- Dim. 17 : APE / Bourses aux Jouets
- Vend. 22 : CTL Beaujolais

DÉCEMBRE 2019

- Sam. 7 : Téléthon
- Dim. 8 : APE Vente de sapins
- Jeu. 12 : CTL : Repas de Noël
- Ven. 13 : APE / Noël
- Dim 15 : CCAS Noël des enfants
- Ven. 20 : Tennis de table / Tournoi

Nos chers petits



Concours de dessin



Pongistes du local jeunes



Concours de dessin - palmarès

Cérémonie du 11 Novembre



Ecole Maternelle



Le restaurant scolaire



Activités à la bibliothèque



Tournoi de football



Exposition photos du local jeunes à Frérot